

Le Regard de l'Autre

Dossier pédagogique



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Bureau de l'intégration des migrant-e-s
et de la prévention du racisme IMR
Fachstelle für die Integration der MigrantInnen
und für Rassismusprävention IMR



Impressum

Le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR a confié un mandat au service « se respecter »* pour la réalisation de ce dossier pédagogique. Il a collaboré étroitement avec le Service de l'enseignement obligatoire de langue française SENOF, notamment pour les contenus en adéquation avec le Plan d'étude romand PER et pour la diffusion dans les Cycle d'orientation CO fribourgeois.

Nous remercions l'association « REPER » d'avoir collaboré à l'élaboration de la conception globale de ce dossier et de ses fiches pédagogiques.

Rédaction

Helena Herrera, service « se respecter »
Carine Maradan et Lisa Wyss, IMR

Version révisée

Carine Maradan, Lisa Wyss et Kaziwa Raim, IMR

Préface et soutien aux fiches pédagogiques

Stéphane Boschung, association « Le miroir »

Relectures

Anne-France Guillaume, REPER
Adrienne Berger et Isabelle Python, SENOF
Madeleine Joye, journaliste

Traduction

Aline Jenni, Direction de la sécurité, de la justice et du sport DSJS

Illustrations

Adèle Dafflon

Graphisme

Sylviane Girod, So Graphic Studio



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH



PROGRAMME
D'INTÉGRATION CANTONALE
CANTON DE FRIBOURG



Service de consultation et de prévention
du racisme dans le canton de Fribourg



Anlaufstelle für Rassismusberatung
und -prävention im Kanton Freiburg



Promotion de la santé
et prévention
Gesundheitsförderung
und Prävention

* Depuis 2022, Info-Racisme Fribourg

Mot du réalisateur du film *Le Regard de l'Autre*

J'avais déjà abordé les thèmes du racisme et de l'exclusion lors d'autres projets artistiques. En 2008 et 2009, j'avais réalisé deux films sur la différence avec des enfants de 9 à 12 ans, thème récurrent mais essentiel à cet âge. Pour continuer à mener des projets éducatifs et sociaux avec des jeunes, je crée l'association « Le miroir » en 2015. En parallèle, j'enseigne depuis 2012 à l'École professionnelle artisanale et industrielle Fribourg EPAI, où je soutiens les jeunes migrant-e-s des classes d'intégration dans leur recherche d'emploi, toujours par le biais du théâtre et du film.

Formé au conservatoire de Liège, je mène une carrière de comédien, d'animateur, de speaker puis, depuis 2013, de metteur en scène et de réalisateur. En 2016, je monte, avec six jeunes acteurs du CO de Bulle, le spectacle *Cool et Rebelle*, portant sur le thème délicat de la cigarette. Ce spectacle a été joué aux CO de Bulle et de La Tour-de-Trême et a rencontré un beau succès. Ceci a d'ailleurs mis en évidence le fait qu'un message porté par les jeunes pour les jeunes fonctionne bien. L'aspect direct et dynamique issu d'une écriture provocatrice et ancrée dans la réalité des jeunes a été la clé de la réussite de cette création théâtrale.

Pour cette nouvelle création artistique, menée en collaboration avec des jeunes, les thèmes du jugement et des préjugés, drainés notamment par les réseaux sociaux, ont été injectés dans le scénario. A partir d'observations concrètes, une décortication des mécanismes de discrimination et d'exclusion a été amenée dans la construction du film *Le Regard de l'Autre*. Ce film évite toute posture moralisatrice, mais tente de façon artistique de toucher et de sensibiliser les jeunes par une approche originale et percutante à l'aide d'un vocabulaire adapté, de références de leur âge, etc.

Sa réalisation a été possible grâce aux subventions du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR, de la Direction de la santé et des affaires sociales DSAS ainsi que de la Loterie Romande. Son avant-première a eu lieu durant la Semaine fribourgeoise contre le racisme 2018 en marge du Festival International de Films de Fribourg FIFF, en ma présence, celle des jeunes acteurs et actrices ainsi que des autorités. D'autres projections ont pu se réaliser durant la même semaine dans des centres de loisirs, des communes ou encore des écoles, chaque fois soit en ma présence, celle du service « se respecter » et/ou de l'IMR pour mener la discussion et les échanges.

Par expérience, les jeunes se reconnaissent dans les personnages, cette personnalisation les touche et opère : après avoir vu le film, le regard que le ou la jeune va poser sur l'Autre ne sera plus le même. Par la déconstruction du processus de discrimination, les jeunes seront amenés à penser différemment, du moins à observer leurs jugements et préjugés envers les autres sous une autre facette. Ils et elles seront invités à se mettre à la place de l'Autre, à développer de l'empathie et à ne pas se fier aux a priori ; et, de cette manière, à stopper le mécanisme de haine et d'exclusion. Encourager à aller vers l'Autre pour communiquer et surtout respecter l'Autre malgré les différences, c'est mon souhait.

Stéphane Boschung

Réalisateur du film *Le Regard de l'Autre*

Contenu du dossier

1.	Introduction	5
2.	Eclairages théoriques	7
2.1	Education antiraciste et interculturelle	7
2.2	Racisme et discrimination raciale	10
2.2.1	A travers l'histoire	10
2.2.2	Et aujourd'hui ?	11
2.2.3	Définitions et enjeux entre racisme et discrimination raciale	12
2.3	Processus de discrimination	15
2.4	Humour et racisme	19
2.5	« Empowerment » et courage civique	21
2.6	Autres thématiques du film	25
3.	Fiches pédagogiques	26
	Le travail de prévention en classe	26
	Guide d'utilisation des fiches pédagogiques	28
	Fiche 1	29
	Fiche 2	37
	Fiche 3	48
	Fiche 4	52
	Fiche 5	57
	Fiche 6	59
	Fiche 7	65
4.	Evaluation du dossier	68
5.	Adresses et liens utiles	70
6.	Bibliographie	71
	Annexe : cadre légal	73

1. Introduction

Les jeunes d'aujourd'hui évoluent dans un environnement où la diversité est la règle : origine géographique, traits physiques, niveau social, langue, vécu familial, parcours scolaire, handicap, orientation sexuelle. Dans ce contexte, promouvoir le respect et la tolérance est important, voire indispensable. Pourtant, il nous semble primordial d'aller un pas plus loin : comprendre les mécanismes du racisme et prendre conscience des dynamiques de pouvoir dans notre société pour les dépasser.

Il est clair que l'école ne peut pas trouver des solutions à tout problème social, mais elle constitue une référence et une ressource essentielles en matière de lutte contre le racisme. L'éducation antiraciste ou la pédagogie de l'antiracisme n'a jamais été formellement inscrite dans les programmes scolaires de l'école obligatoire suisse¹. On peut toutefois constater des développements durant ces vingt dernières années, notamment par des financements de projets, scolaires ou extra-scolaires. Le racisme est un sujet difficile à aborder, notamment à cause d'une histoire douloureuse, de logiques inconscientes et de confusions.

Pour répondre à ce défi, le film *Le Regard de l'Autre* est proposé aux écoles et aux enseignant-e-s comme porte d'entrée et outil de prévention. Réalisé par Stéphane Boschung, il a été conçu par et avec onze élèves du CO de Bulle durant l'année 2017. Il vise prioritairement des jeunes âgés de 12 à 18 ans, mais la démarche peut également intéresser les parents et toute personne du domaine de l'éducation. Le film illustre le quotidien scolaire. Il montre notamment la persistance, de nos jours, du racisme

et les répercussions de la discrimination raciale sur le bien-être et l'estime de soi des individus, notamment des jeunes.

Où commence le racisme ? Quand des comportements ou des propos peuvent-ils être qualifiés de racistes ? Quel processus peut amener à la discrimination raciale ?² Quand l'humour attise-t-il les stéréotypes et préjugés ? Que dit la loi ? Si je suis victime de racisme, que puis-je faire ? Des pistes de réponses et de réflexions, tant au niveau théorique que pratique, sont proposées dans le cadre de ce dossier pédagogique. Devant la diversité des apports du film, il a été décidé de mettre l'accent sur les thématiques du racisme et de la discrimination raciale. Les liens vers les autres thématiques sont indiqués à la fin du chapitre théorique.

Objectifs du dossier

- Amener des éclairages théoriques pour mieux comprendre les phénomènes du racisme et de la discrimination raciale ;
- Proposer des exercices à réaliser en classe pour approfondir et questionner ces problématiques ;
- Donner quelques pistes de réflexions par rapport à d'autres thématiques du film.

¹ Une raison pourrait être le fédéralisme, mais surtout la reconnaissance tardive du rôle de la Suisse dans le colonialisme et le système esclavagiste.

² Pour les définitions du racisme et de la discrimination raciale, cf. chapitre 2.2

Sa construction

- Des éclairages théoriques et des pistes pour « aller plus loin » qui sont mis en lien avec le film et les fiches pédagogiques correspondantes;
- Des fiches pédagogiques adaptées au PER, qui invitent à déconstruire et à faire comprendre les différents phénomènes de manière ludique et interactive;
- Des adresses utiles pour trouver du soutien dans différentes situations liées au racisme.

Son utilisation

Le dossier s'utilise après avoir visionné le film en classe ou dans le cadre d'une projection destinée à tous les élèves de l'école.

Nous vous invitons à contacter l'IMR pour tout échange en lien avec ce dossier ou avec la prévention du racisme en général (p. ex. questions de compréhension, sensibilisation du corps enseignant, soutien, intervention).

Si vous disposez d'un budget, nous vous suggérons d'inviter le réalisateur pour la projection, une discussion en plénière (cf. fiche 1) ou une animation théâtrale. Sa présence et son témoignage en tant que cinéaste auront un effet sur la perception du film et des thématiques par les jeunes.



2. Eclairages théoriques

Nous avons choisi d'apporter des éclairages théoriques en lien avec les thématiques suivantes :

- 2.1 Education antiraciste et interculturelle
- 2.2 Racisme et discrimination raciale
- 2.3 Processus de discrimination
- 2.4 Humour et racisme
- 2.5 « Empowerment » et courage civique
- 2.6 Autres thématiques du film

A la fin des chapitres, vous trouverez des liens vers les fiches pédagogiques et des ressources bibliographiques « pour aller plus loin ». Une bibliographie des sources utilisées pour la rédaction de ce dossier se trouve en fin de document.

2.1 Education antiraciste et interculturelle

Le film *Le Regard de l'Autre* se déroule dans le milieu scolaire. L'approche choisie par le réalisateur et les protagonistes du film est celle de la prévention par les pairs. Par conséquent, le corps enseignant a été exclu sciemment du scénario. En revanche, ce dossier s'adresse au corps enseignant afin de travailler avec les élèves sur les questions du racisme et de la discrimination raciale. Ce premier chapitre propose de réfléchir au rôle de l'école et des enseignant-e-s dans la prévention du racisme selon deux approches : l'éducation antiraciste et l'éducation interculturelle.

Dans l'éducation antiraciste, **l'enseignant-e** joue un rôle central. Nous sommes tous et toutes sujets à des préjugés et à des stéréotypes et participons activement à leur diffusion. C'est pourquoi, en tant qu'éducateur ou éducatrice, notre responsabilité est de mener une réflexion sur nos propres valeurs et notre socialisation. Nous avons également besoin

de connaissances du vécu de groupes minoritaires discriminés à travers l'Histoire. Sans ces réflexions et connaissances, nous courons le risque de renforcer les stéréotypes des jeunes ou de minimiser leurs propos.

En effet, **l'éducation antiraciste** vise à déconstruire des stéréotypes et préjugés négatifs que peuvent véhiculer les jeunes sur certaines personnes ou groupes :

- › en leur démontrant leur perpétuation par notre éducation et notre environnement ;
- › en leur parlant de leurs conséquences à travers l'histoire et jusqu'à aujourd'hui pour certains groupes minoritaires (ex. le placement des enfants yéniches dans les années 80 et les préjugés actuels liées à leur mode de vie).

Cette approche a ses racines dans le contexte historique du colonialisme. Elle soulève la question de l'héritage des relations coloniales et de la traite d'esclaves. Elle se base sur les rapports de pouvoir et de domination. Elle s'est développée à la suite des mouvements portés par des groupes minoritaires, pour l'égalité et les droits à la citoyenneté aux Etats-Unis durant les années 60. Elle peut déranger et bousculer la population majoritaire – à laquelle les enseignant-e-s appartiennent généralement. Dans le but de sensibiliser les jeunes, l'approche antiraciste investit aussi l'Histoire : comprendre les enjeux du national-socialisme ou du génocide au Rwanda, par exemple, peut stimuler l'intérêt et la motivation des jeunes à se pencher sur les questions des droits de l'homme, droits civiques ou encore enjeux de pouvoir au sein d'une société (Eckmann, 2016).

Par ces caractéristiques, l'éducation antiraciste se démarque de **l'éducation interculturelle** qui a vu le jour dans le cadre de l'immigration de main-d'œuvre en Europe durant les années 60 et 70.

Cette approche aborde la migration³, le domaine de l'asile, la mixité culturelle ou encore l'intégration. Elle a été incitée par la population majoritaire « autochtone » qui met l'accent sur sa relation avec les « immigré-e-s », le rapport à l'Autre et les identités plurielles. Elle insiste sur les droits à la citoyenneté et se limite à l'intégration culturelle.

Durant la dernière décennie, un changement de perspective a commencé à avoir lieu. Il implique un éloignement de la pédagogie interculturelle pour une prise en compte plus forte des niveaux politique et économique, notamment de la pauvreté et du manque d'égalité de droits pour certains groupes de

personnes dans notre société (Hamburger, 2009). En favorisant l'approche antiraciste, ce dossier s'inscrit dans cette évolution.

L'éducation antiraciste se démarque de l'éducation interculturelle par son analyse des rapports de pouvoir et de domination entre deux groupes sociaux, culturels, religieux, etc. Une réflexion concernant l'attitude de l'enseignant-e, ses propres stéréotypes et préjugés est indispensable.



³ Il est important de préciser que toutes les personnes victimes de racisme n'ont pas connu la migration.

Pour aller plus loin



➤ Poinso, M. (2016) : Sensibiliser au racisme : des maux en mots. Entretien avec Annick Metefia, intervenante pédagogique. *Hommes & Migrations*, 1 (1313), 150-153.

Récupéré de <https://www.cairn.info/revue-hommes-et-migrations-2016-1-page-150.htm>

➤ Etude récente de la Confédération sur le racisme dans les moyens d'enseignement :

Affolter Simon et Sperisen Vera (2023) : Racisme et représentation de la diversité sociale dans les manuels scolaires. Commission fédérale contre le racisme CFR : Bern.

Récupéré de <https://www.news.admin.ch/newsd/message/attachments/79694.pdf>

2.2 Racisme et discrimination raciale

Ce chapitre propose un socle commun de connaissances et de réflexions en lien avec la thématique centrale de ce dossier. Il définit et différencie les concepts de « racisme » et de « discrimination raciale ».

2.2.1 A travers l'histoire

Le concept de « racisme » vient du mot « **race** »⁴. Etymologiquement, ce dernier proviendrait de l'arabe « raz » (tête, commandant, origine) ou du latin « radix » (racine). Il est parfois aussi relié à l'italien « razza » (sorte) qui découle du latin « ratio » (au sens de descendance, lignée, ordre chronologique). La « race » est alors comprise comme un ensemble de traits biologiques ou psychologiques qui relie ascendant-e-s et descendant-e-s d'une même lignée. Ce terme a été utilisé pour la première fois au 15^e siècle pour décrire les pleins pouvoirs des familles nobles, les dynasties dominantes ou encore les élevages de chevaux.

Si l'on retrouve des fondements du racisme en tant qu'**idéologie** déjà dans la Bible, le racisme en tant que système de pouvoir prend sa source au début de l'ère moderne. Alors que l'exploration du monde s'intensifie, les Européens soumettent les populations rencontrées. Colonisation, système d'esclavage et déportation des Noirs africains se développent. Le critère racial est utilisé pour réduire des êtres humains à l'état d'objets et exploiter au maximum leurs forces de travail. Les Européens invoquent leur supposée supériorité morale, religieuse et technique pour justifier leurs actes. Au 18^e et 19^e siècles se développe un racisme fondé sur des raisonnements dits « scientifiques »

et, ainsi, « légitimés ». Des scientifiques européens élaborent des théories classifiant les humains en **groupes raciaux hiérarchisés** et couplés à des caractéristiques intellectuelles et comportementales typifiées⁵. Le groupe racial de type caucasien est alors mis en haut de l'échelle et les populations noires africaines placées au dernier échelon.

Jusqu'au 20^e siècle, ces théories ont permis de justifier l'esclavage, la colonisation et le pillage des ressources naturelles du continent africain, mais également de l'Australie, de l'Amérique du Nord et du Sud. Ces mêmes théories racistes sont arrivées à leur paroxysme, lors de la Seconde Guerre mondiale, incarnées par l'idéologie national-socialiste et par Hitler qui, au nom de la suprématie de la « race aryenne » a fait exterminer six millions de juif-ve-s et environ 250'000 personnes des communautés issues des gens du voyage.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la culpabilité et les dénonciations des atrocités du national-socialisme ont amené les 58 membres de l'Assemblée générale des Nations Unies à adopter la **Déclaration universelle des droits de l'Homme** qui affirme que « tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits » (1948). Elle stipule que les théories relatives à la notion de supériorité raciale sont scientifiquement et moralement infondées.

La contestation grandissante de l'impérialisme colonial et la revendication du droit des colonisé-e-s à l'autodétermination conduisent au mouvement des décolonisations. Dans le même temps, dans le sillage des luttes anciennes contre l'esclavage, la ségrégation et le racisme, **les mouvements pour le droit à la citoyenneté** aux Etats Unis, personnifiés notamment par Martin Luther King, voient le jour. En 1960, le 21 mars est proclamé Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Cette date a été choisie en souvenir de 69 personnes, tuées par la police sud-africaine, alors qu'elles manifestaient

⁴ Nous le mettons entre guillemets car les connaissances scientifiques modernes ont démontré qu'il n'existait pas de « races humaines » distinctes.

⁵ P. ex. pour Buffon (Fredrickson George, 2002), naturaliste français, les Européen-ne-s devaient leur ingéniosité au fait qu'il fallait tirer leur subsistance de terres ingrates. En revanche, la facilité avec laquelle les Africains trouvaient leur nourriture les avait rendus robustes, de haute taille, mais frustes et stupides.

contre une loi de l'apartheid : le port obligatoire pour les non-Blancs du passeport intérieur. Depuis 2012, le canton de Fribourg marque cette journée en développant des projets dans le cadre de la Semaine contre le racisme.

Le 21 décembre 1965, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte la **Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale**. La Suisse la ratifie en décembre 1994. Elle ne dispose pas de loi qui interdit la discrimination de manière globale (contrairement à l'Union Européenne). Elle possède toutefois des dispositions juridiques relevant du droit constitutionnel, du droit pénal et du droit privé qui permettent de régler certaines situations de discrimination raciale (cf. annexe: cadre légal).

2.2.2 Et aujourd'hui ?

—

La Déclaration des droits de l'Homme et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale des Nations Unies, les différentes luttes citoyennes, les commémorations du 21 mars ainsi que les bases légales des Etats-nations ne sont pas parvenues à éliminer le racisme dans le quotidien, entre individus ou groupes d'individus, ni au niveau institutionnel et structurel.

Si aujourd'hui la croyance de l'existence d'un lien naturel entre les caractéristiques physiques d'une personne et ses traits psychologiques, sa mentalité et son intelligence (Tehindrazanarivelo Djacoba Liva, 2009) est largement réfutée, le racisme n'a pas pour autant disparu. Notre histoire imprègne jusqu'à aujourd'hui **nos croyances, nos systèmes de pensée** relatifs aux différents groupes humains. Nous avons par exemple tous et toutes lu, dans notre enfance, « Tintin au Congo » ou vu les publicités de « Banania » (du chocolat en poudre). Le concept de « race » n'est pas statique et son pouvoir réside dans sa capacité à définir négativement des groupes de population.

Toutefois, l'argumentation a évolué. Depuis le 21^e siècle, les critères de différenciation entre humains se sont orientés vers la « **culture** ». En d'autres termes, ce n'est plus la « race », mais la « culture » qui déterminerait un comportement. Les différences culturelles sont ainsi « naturalisées ». Elles sont considérées comme presque immuables et imperméables à des influences externes. Tout en insistant sur la menace que la différence des groupes visés ferait peser sur l'identité du groupe dominant (Wieviorka Michel, 1998), ces différences culturelles permettent de justifier le pouvoir du groupe dominant sur un groupe minorisé afin de bénéficier d'un avantage ou d'un privilège ou de le maintenir.

« Apparemment dans sa culture ça se passe comme ça, il n'y a qu'à voir les terroristes : c'est par la violence qu'ils expriment ! »
(Valérie et Fiona sur leur blog, *Le Regard de l'Autre*, 2018)

Cette position de pouvoir permet au groupe dominant de :

› se positionner comme la « **norme** », voire la « **normalité** ». « L'Autre » incarne la différence, la déviance par rapport à la norme.

« Tu veux dire que tu vauX plus qu'un Noir, c'est ça, hein ? » (Mehmet)

« Mais non, c'est pas ça, c'est qu'un mec normal il est blanc ! » (Paul)

(*Le Regard de l'Autre*, 2018)

› tirer des **privilèges et avantages** systématiques implicites, inconscients et même non intentionnels de par sa seule appartenance au groupe dominant. A contrario, le groupe défavorisé se voit confronté à de multiples entraves dans l'accès aux droits et biens socio-économiques.

« Moi, je suis beau, grand, intelligent, et en plus de ça, je pue pas de la gueule ! » (Paul)

« Qu'est-ce que tu as de plus que moi déjà ? » (Lucas)

« C'est juste que toi t'est petit, noir, pauvre, moche, et tu pues quoi ! » (Paul)

(*Le Regard de l'Autre*, 2018)

L'histoire contemporaine nous montre que le racisme en tant que système de pouvoir existe encore, par exemple, dans la non-reconnaissance des droits des aborigènes en Australie, l'exploitation des ressources des territoires des indigènes en Amérique latine ou encore la soumission économique du continent africain par l'Occident. En Suisse, le racisme en tant que système de pouvoir prend forme avant tout dans les domaines du travail, du logement, des démarches administratives et de la naturalisation, et dans une moindre mesure dans les domaines de la protection sociale, de la police et de la justice (SLR, 2022).

2.2.3 Les dimensions du racisme et la discrimination raciale

Le racisme est un **système de pouvoir** qui se fonde sur la création de catégories et leur hiérarchisation : un groupe d'humains bénéficie de privilèges et d'avantages de par sa seule appartenance au groupe dominant dans une société.

Nous distinguons cinq dimensions de racisme :

- Le racisme **structurel** se trouve à tous les niveaux de la société. Il se traduit par la perpétuation des inégalités entre les groupes humains (cf. chapitre 2.2.2).
- Le racisme **institutionnel** se réfère à des pratiques d'une institution (étatique ou privée) fondées sur des règles explicites ou implicites qui ont pour effet d'exclure ou de désavantager un groupe de personnes au profit d'un autre.

- Le racisme **idéologique** se fonde sur une idéologie explicite et assumée, c'est-à-dire un système de pensée qui classe les personnes dans des groupes prétendument naturels appelés « races », en fonction de leur apparence physique ou appartenance à une ethnie, une nation ou une religion. Il établit une hiérarchie entre ces groupes (cf. chapitre 2.2.1).

- Le racisme **interpersonnel** se réfère à des actes et des attitudes dévalorisantes envers une ou plusieurs personnes issue(s) d'un groupe minoritaire. Il est important de souligner que cette forme de racisme résulte, directement ou indirectement, du racisme structurel et/ou institutionnel (cf. chapitre 2.3).

- Le racisme **intérieurisé** désigne l'état d'une personne qui assimile les préjugés dirigés contre son propre groupe. Par conséquent, celle-ci peut en venir à s'auto-dévaloriser, voire à perpétuer ces stéréotypes en discriminant les membres de son propre groupe.

Pour illustrer ces différentes dimensions, tentons un lien avec le **milieu scolaire** :

- La composition non mixte du corps enseignant d'une école qui reflète mal la diversité de la société (racisme structurel) ;
- Un préjugé inconscient du corps enseignant, par exemple, un conseil de classe juge plus sévèrement un-e élève à cause de son origine (racisme institutionnel) ;
- L'incitation à la haine d'un groupe d'élèves par le biais de propos antisémites ou islamophobes dans les médias sociaux (racisme idéologique) ;
- Des insultes racistes dans la cour de récréation entre élèves (racisme interpersonnel) ;
- Un-e élève noir-e qui lisse constamment ses

cheveux crépus pour aller à l'école parce qu'elle a assimilé le préjugé selon lequel son cheveu naturel ferait « négligé ».

Souvent, le racisme n'est pas conscient ou est minimisé. Il peut se manifester de manière très passive et insidieuse sous la forme d'une question anodine du genre « D'où viens-tu ? », d'une petite phrase en apparence bienveillante, (« Tu sais, tu es beau pour un Noir »), d'insultes, de diffamation, de stratégies d'évitement ou de discrimination.

Contrairement au racisme, la **discrimination raciale** est inscrite dans la loi. Elle correspond à une inégalité de traitement fondée sur la « race » supposée, la couleur de peau, l'origine, l'ethnie et/ou la religion. Elle peut être directe ou indirecte. Elle a des incidences sur l'accès à l'emploi, l'éducation, le logement et le système judiciaire (Martinello, 2018: 98). Elle est punie, dans certains cas, par le code pénal article 261 bis (cf. annexe: cadre légal). A la discrimination raciale peuvent s'ajouter des discriminations liées au genre, à l'âge, à la classe sociale, etc. On parle alors de discriminations multiples ou intersectionnelles⁶. Exemple: une femme pauvre, noire, lesbienne et en situation de handicap sera grandement susceptible de subir à la fois du sexisme, du classisme, du racisme, de l'homophobie et du validisme.

Le racisme et la discrimination raciale entravent les processus d'intégration dans notre société. Le **travail de sensibilisation et de prévention** répond à cette réalité par différents moyens et approches (information, analyse du discours médiatique, organisation de débats thématiques, d'ateliers pédagogiques, etc.).

Le racisme trouve ses origines dans la colonisation et le système esclavagiste. Dans sa logique de conquête du monde, l'Occident a soumis des populations. Des théories « scientifiques » ont permis de justifier la domination des Européens à partir du critère « racial » qui hiérarchise les groupes humains, puis ont amené au génocide durant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, le racisme comme rapport de domination et système de pouvoir perdure. Il se manifeste à différents niveaux et sous diverses formes: structurel, institutionnel, idéologique et individuel.



La discrimination raciale est une des manifestations du racisme. C'est une inégalité de traitement fondée sur la race, la couleur de peau, l'origine, l'ethnie ou la religion.

Fiches pédagogiques

1. Regarder l'Autre

2. Quizz

4. La vie n'est pas une loterie!



⁶ L'intersectionnalité désigne la croisée de plusieurs identités historiquement opprimées au sein d'un même individu, ce qui a pour conséquence de lui faire subir simultanément de multiples formes de discriminations.

Pour aller plus loin



- Retour historique sur la construction scientifique de la pensée raciste :
 Victor, J-C (auteur et présentateur) (2012). Mémoire du racisme. In *Le Dessous des Cartes*. Paris: Arte (durée: 14 min.). Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=fQJl-jxNnSY>

- Film d'animation québécois sur le racisme :
 Ligue des droits et des libertés (2019). *Le racisme systémique. Parlons-en*. Montréal (durée: 4:24). Récupéré de <https://liguedesdroits.ca/racisme/>

- Regards sur l'implication de la Suisse et spécifiquement du canton de Fribourg dans le colonialisme :
 Le site internet « colonial-local » créé par l'Université de Fribourg: <https://colonial-local.ch/fr>

- Eclairage sur les notions de racisme dans l'actualité en Suisse :
 Duparc, N. (réalisatrice) (2016). Comment penser le racisme aujourd'hui? In *Versus*. Genève: Radio Télévision Suisse RTS (durée: 33 min.).

- En 2022, dans le cadre de l'exposition « Nous et les Autres – des préjugés au racisme », le Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme a rédigé un carnet-découverte avec des ressources et des apports théoriques vulgarisés sur les mécanismes du racisme, son histoire et le racisme aujourd'hui. N'hésitez pas à nous contacter!

- Des films et des séries qui parlent du racisme hier et aujourd'hui :
 Sur le site Education 21, *Le bleu blanc rouge de mes cheveux*: <https://catalogue.education21.ch/fr/le-bleu-blanc-rouge-de-mes-cheveux>
Colin en noir et blanc: <https://www.netflix.com/ch-fr/title/80244479>

- Des archives de la Radio télévision suisse RTS :
Le racisme: <https://www.rts.ch/decouverte/monde-et-societe/economie-et-politique/le-racisme/5652954-du-cote-des-archives.html>
Raciste, l'école?: <https://www.rts.ch/archives/tv/information/tell-quel/7486563-raciste-lecole.html>

- Des archives de l'Institut national de l'audiovisuel INA :
Les enfants face au racisme (1975): <https://www.youtube.com/watch?v=ok6tTSinqRw>
Vivre avec le racisme (1979): <https://www.youtube.com/watch?v=EzNOlviki48>

- Introduction du concept d'intersectionnalité et témoignages de femmes racisées vivant des discriminations multiples en Suisse : Raim, K. (productrice) et Cissé, F. (animatrice) (2021). #1 Femmes* racisées, le podcast de l'inconfort – Trailer. Fribourg: Podcast L'InConfortable (durée: 20 min.). Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=qk91d1KKgR8>

2.3 Processus de discrimination

« Nous sommes sept milliards sur terre, on ne peut pas tous se connaître. Notre cerveau range les individus par groupes et fait des raccourcis, il va considérer que tout le groupe est comme l'individu qu'il connaît ou dont il en a entendu parler. A cause de ça, notre tête est remplie de clichés, et des milliers de gens en paient le prix. La fermeture d'esprit blesse, parfois même tue. »
(*Le Regard de l'Autre*, 2018)

Après avoir fait le lien entre racisme et discrimination raciale, ce chapitre vise à décortiquer et déconstruire les processus de discrimination de manière plus générale et à la lier à deux autres concepts clés : les stéréotypes et les préjugés.

Pour organiser et ranger les informations de notre environnement, nous créons mentalement des **catégories** (p. ex. réfugié-e-s, jeunes, retraité-e-s,

femmes, migrant-e-s). Ce fonctionnement nous rassure, nous aide à comprendre la complexité de la vie sociale et est nécessaire pour construire notre propre identité. Comme le disent Tajfel et Turner (1979) dans leur théorie de l'identité sociale, nous nous définissons constamment par rapport à « nous » et « eux ».

Le danger est de réduire ainsi une personne à une identité constituée d'une seule appartenance sociale, alors qu'en réalité, nous sommes tou-te-s constitué-e-s d'une identité multiple.

« Et nous, on n'est ni noirs, ni blancs mec. » (Mehmet)
« Tu nous mets dans quelle case ? » (Simon)
« Je suis désolé, mais on voit que vous n'êtes pas d'ici. » (Paul)
« Ta gueule mec, on est nés ici, on est Suisses. » (Mehmet)
(*Le Regard de l'Autre*, 2018)

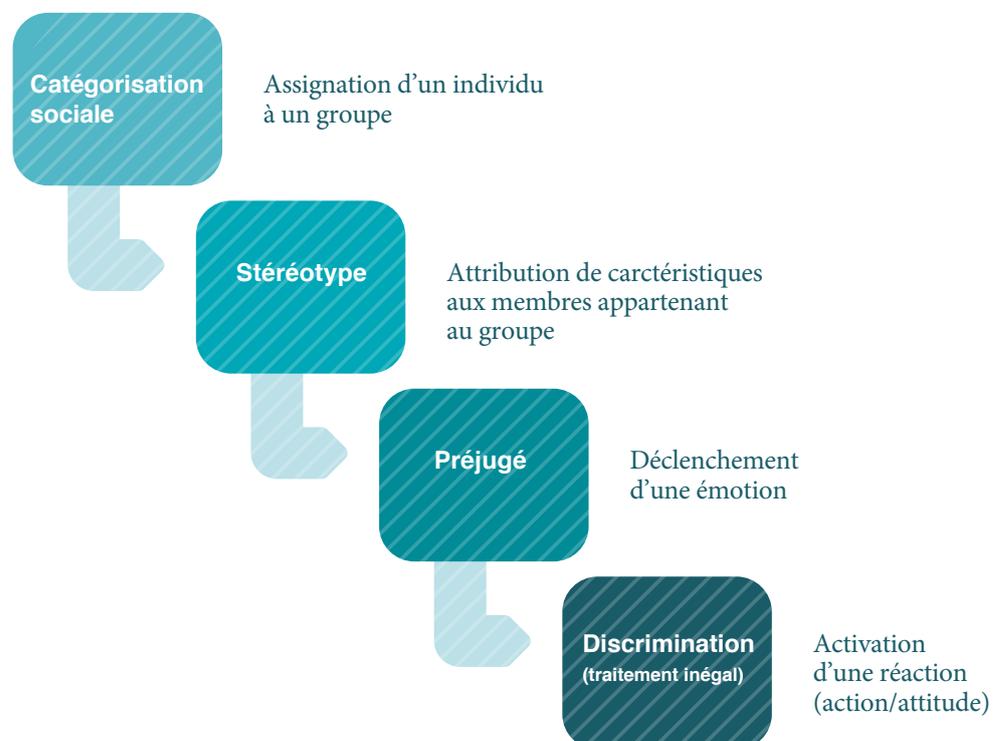


Figure 1 : « Construction » de la discrimination
Elle démontre le processus pour arriver à une situation de discrimination.

L'étape suivante consiste à lier des **stéréotypes** à ces catégories. Sur la base d'un prénom, d'une apparence physique ou d'une origine supposée, nous attribuons une religion ou une nationalité à un individu. Les stéréotypes sont des croyances généralisées concernant les caractéristiques des membres d'un groupe social. Ils sont transmis par les pairs, les médias, l'éducation, l'humour et la société. Ils peuvent être positifs, neutres ou négatifs.

« Mehmet le sauveur... terroriste! » (Valérie)

« Mais pourquoi terroriste? » (Maëlle)

« Mais tu sais, tout le monde l'appelle comme ça, à cause de sa gueule! » (Valérie)

(*Le Regard de l'Autre*, 2018)

Les **préjugés** se construisent à partir d'informations fausses, généralisées ou simplifiées sur un groupe. Ils découlent des stéréotypes, mais sont chargés

émotionnellement. Ils engendrent un jugement de valeur (bien, pas bien, meilleur, moins bon, beau, moche, etc.). Un préjugé est le jugement d'un comportement ou d'un groupe de personnes. Ils peuvent se développer à partir d'un malentendu, de la méconnaissance et d'incompréhensions.

« Ah ben oui, tu ne respectes pas les femmes toi hein! » (Valérie)

« Et tu voudrais qu'elle mette un voile! » (Maëlle)

« Sinon tu vas me lapider? (...) Lancer des pierres jusqu'à ce que je crève? Je te jure, ils font ça, c'est horrible. » (Valérie)

« Vous me dégoûtez tellement, tous! » (Mehmet)

(*Le Regard de l'Autre*, 2018)

Toute personne a des stéréotypes, voire des préjugés. Certains renforcent les rapports de domination existants dans notre société. D'autres dérangent,



blessent, mais ne remettent pas en question la valeur intrinsèque du groupe ou des individus qui ont des privilèges. Les impacts ne sont donc pas les mêmes.

« Vous vous acharnez sur lui en le traitant de terroriste et c'est Paul le raciste ? » (Océane)

« C'est Paul le raciste, il m'a insulté parce que j'étais noir ! » (Lucas)

« Et vous, vous insultez un Kurde, en le traitant d'arabe terroriste, c'est vous les racistes ! » (Océane)

(*Le Regard de l'Autre*, 2018)

L'acte de **discrimination** est le fait de traiter de manière inégale une personne sur la base d'un préjugé après l'avoir assigné à une catégorie.

Pour illustrer ce processus, partons d'un exemple concret : une enseignante se voit refuser, à compétences égales, un poste de direction au profit d'un homme.

- Catégorisation sociale : hommes et femmes
- Stéréotypes : les femmes sont émotionnelles. Les hommes sont rationnels.
- Préjugé : Au vu de leurs réactions émotionnelles, les femmes ne sont pas capables de gérer une équipe ou une situation de stress. Elles sont donc moins aptes qu'un homme pour une fonction de direction.
- Discrimination : L'enseignante n'est pas nommée, alors qu'elle a les compétences et même une expérience plus longue dans l'institution.

Le besoin de reconnaissance et la recherche d'acceptation que cherchent les jeunes durant l'adolescence, peuvent provoquer une dépendance émotionnelle (Hofmann, 2018) à leur environnement social. Cette dépendance peut les inciter à s'appropriier, sans examen préalable, des

points de vue (transmis par les adultes, les médias, le politique, etc.). Elle peut conduire à construire des préjugés et entraîner la discrimination. Afin d'éviter que des avis problématiques ne soient réutilisés, ces derniers doivent être comparés et évalués à l'aide d'expériences et de clarifications propres.

Aller à la rencontre de l'autre, favoriser le dialogue et la communication interculturels, promouvoir un climat de respect et de tolérance en classe, ou encore réaliser un travail sur nos propres stéréotypes et préjugés peuvent contribuer à déconstruire les stéréotypes négatifs et préjugés. Prendre conscience de nos propres qualités et forces et réfléchir à celles des autres permet aux jeunes de développer la tolérance, l'empathie et l'acceptation des autres.

Etant donné que, pour construire notre identité, nous rangeons et catégorisons les informations liées à notre environnement, tout le monde a des stéréotypes. Les préjugés découlent des stéréotypes, mais sont chargés émotionnellement. Cette émotion provoque une réaction qui peut conduire à des actes de discrimination. En fonction des rapports de pouvoir existants, tous les stéréotypes, préjugés, voire actes de discrimination, n'ont par contre pas le même impact selon le groupe ou la personne auquel ils s'adressent.



Fiches pédagogiques



1. Regarder l'Autre

.....

3. Appartenances

.....

5. Thermomètre de l'humour

.....

7. Mes forces

Pour aller plus loin



➤ Vidéo humoristique pour permettre aux jeunes de mieux comprendre la problématique des discriminations :

La discrimination en deux minutes par Amnesty Suisse (2019). Récupéré de <https://www.amnesty.ch/fr/education-aux-droits-humains/ecole/materiel/discrimination-en-deux-minutes>

.....

➤ Exploration de la fabrication des stéréotypes et de l'engrenage de la discrimination :

Hofmann B. & Burnand E. (producteurs) (2013). Je ne suis pas raciste, mais... In Specimen. Genève : RTS (durée: 59 min.).

Récupéré de <http://www.rts.ch/emissions/specimen/5162865-je-ne-suis-pas-raciste-mais.html>

.....

➤ Quiz interactif et brochure sur les préjugés par rapport aux réfugié-e-s :

Vivre Ensemble. (2018). Il y a ce qu'on dit sur les réfugiés. Et il y a la réalité.

Récupéré de <https://asile.ch/halte-aux-prejuges>

.....

➤ Visite de l'espace Mouslima pour questionner les enjeux de l'intégration :

Dialogue en route. Récupéré de <https://enroute.ch/fr/offre/espace-mouslima-fribourg/detail/>

.....

➤ Ateliers de l'association NCBI pour déconstruire les préjugés :

<https://www.ncbi.ch/fr/nos-ateliers/prejuges/>

2.4 Humour et racisme

« Qu'est-ce que tu as de plus que moi déjà ? » (Lucas)
 « C'est juste que toi, t'es petit, noir, pauvre, moche et tu pues quoi! Peut-être que tu vas gagner le jackpot! (...) Attends mec, c'était juste pour rigoler, hein ! » (Paul)
 (*Le Regard de l'Autre*, 2018)

L'humour est évoqué dès la scène introductive du film *Le Regard de l'Autre*. Paul se moque de Lucas qui s'en va, fâché, touché dans son intégrité. Dans cette scène, les propos discriminants tenus par Paul sont le déclencheur d'une succession d'événements qui vont perturber et cliver les relations. A d'autres moments clés du film, les protagonistes évoquent l'humour pour expliquer des paroles et des comportements.

« Paul! T'es sérieux? T'es raciste, c'est ça ton nouveau jeu ? » (Fiona) « Laisse tomber, ils n'ont pas d'humour... » (Paul)
 (*Le Regard de l'Autre*, 2018)

Peut-on rire de tout et avec tout le monde? Quand l'humour permet-il de créer des liens? Quand a-t-il pour effet d'exclure l'Autre? Quels liens existent entre humour et racisme? Ce chapitre propose des pistes de réponses à ces questions complexes.

L'humour est une forme d'esprit consistant à dégager les aspects plaisants et insolites de la société. Il sert à mettre une certaine distance avec la réalité. Il la contourne, mais ne la change pas. Le rire peut être une sorte de soupape qui permet de supporter l'absurdité du monde. « Pour certains auteurs, les blagues accompagnent les angoisses de la société et l'humour, qu'il soit d'agression ou d'apaisement (comme l'autodérision), peut avoir une fonction de contrôle social. » (Sauteraud, 2015, p. 39)

Selon Bruno Humbeeck (2018), les Grecs avaient deux mots pour parler du rire. Un premier qui est un équivalent du rire mauvais, de la moquerie. Un deuxième qui se réfère au rire convivial dans un contexte bienveillant, sécurisant, ludique et créateur de liens. Les familles, par exemple, cultivent le rire comme instrument de lien social. Cette distinction est au cœur des enjeux de l'humour. **L'imposition de l'humour** est problématique. Obliger quelqu'un à accepter son humour est destructeur. La moquerie peut être nécessaire pour les groupes dominés afin de résister aux dominants (autodérision). Par contre, elle peut être extrêmement dangereuse si elle sert les dominant-e-s. Par exemple, un enfant se sent autorisé dans la cour d'école à dévaloriser un-e camarade et à utiliser ses faiblesses. Il se met en scène publiquement et prend ainsi du pouvoir. Par ses paroles, il peut anéantir sa victime, dans l'incapacité de faire preuve de répondeur.



Les blagues doivent être considérées à **caractère raciste** lorsqu'elles se dirigent contre des groupes minorisés ou non privilégiés. « Rares sont les personnes qui assument ou même revendiquent tenir des propos racistes. L'humour est très souvent invoqué en défense en matière d'infraction à caractère racial: « ce n'est pas raciste, c'est de l'humour ». Ce n'est parfois qu'un alibi. » (Sauteraud, 2015, p. 40).

« (...) Mais non, elle est pas conne, elle est sensible. »

(Maëlle)

« Ben, très bien, donc elle comprendra notre humour : Océane est une grande schizo, incapable de prendre parti, elle défend en même temps Paul le raciste et Mehmet le terroriste. Qu'elle aille se faire soigner, sinon elle va avoir des problèmes dans sa vie. » (Valérie).

(Le Regard de l'Autre, 2018)

Dans le contexte des médias sociaux, le « lol » dédouane tout le monde. Il déresponsabilise et sous-entend: « C'est rien ! C'était juste pour rire ! » Dans ce contexte, la personne contre qui est dirigée la blague n'a pas l'espace pour s'exprimer ou dire son émotion.

L'humour nécessite de se demander qui est inclus et qui est rejeté dans le processus comique et si le rire sert à amorcer un changement de ses propres valeurs ou au contraire à appuyer les rapports de domination. Pour faire simple, dans une société, les groupes dominés ont le droit de rire d'eux-mêmes et des dominant-e-s, mais pas l'inverse. Car rire, c'est toujours juger (Jashari, 2014).



Fiches pédagogiques

1. Regarder l'Autre

5. Thermomètre de l'humour



Pour aller plus loin

➤ Points de vue de Bruno Humbeeck, spécialiste de la résilience :

Farion, F. (2018). L'humour pour mieux vivre ensemble. In Egosystème. Genève : RTS (durée: 56 min.).

Vidéos humoristiques

➤ Illustration du racisme comme système de pouvoir et déconstruction du racisme « anti-Blanc » :

Rahman, A. (2013). Le « racisme anti-Blancs » (durée: 3 min.).

Récupéré de <https://www.youtube.com/watch?v=ojJxGRgU0KE>

➤ Comparaison de l'humour français et anglais :

Taylor, P. (2017). What The Fuck France (durée: 3 min.). Récupéré de <https://youtu.be/fpN0AcXQ80U>



2.5 «Empowerment» et courage civique

Pour prévenir le racisme, il est important de remettre en question nos propres stéréotypes et préjugés et d'essayer de comprendre d'où ils viennent. Par contre, que pouvons-nous faire si nous sommes victimes (ou cibles) d'une situation de racisme? Quelle responsabilité avons-nous en tant que témoins d'un tel acte?

Pour répondre à ces questions, nous bénéficions de deux approches pour renforcer les acteurs et actrices: l'«empowerment» des témoins et personnes victimes ou potentiellement victimes de racisme, et le courage civique qui s'adresse avant tout aux témoins, voire spectateurs ou spectatrices.

En présence d'une situation de racisme, il est utile d'identifier les **différents acteurs**. Nous nous basons sur le triangle «agresseur – cible – témoin» utilisé pour expliquer une situation de harcèlement entre jeunes (REPER, 2017).

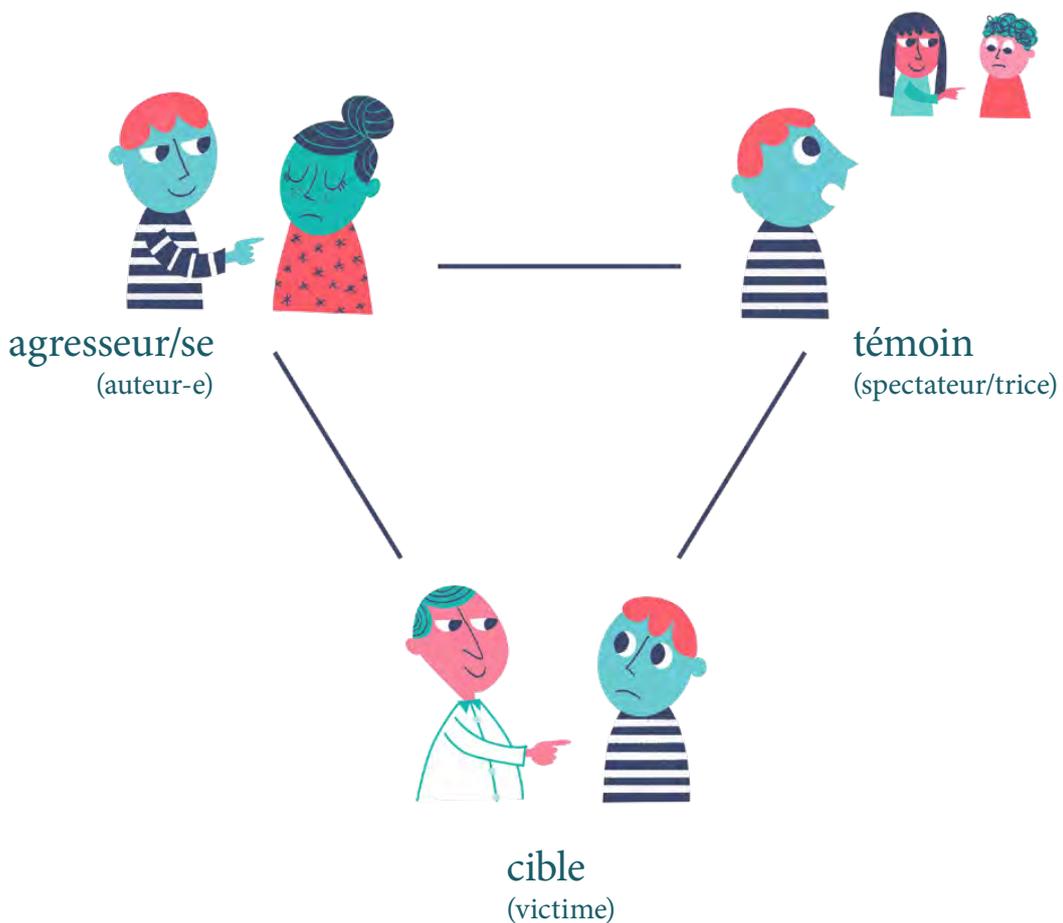


Figure 2: Triangle «agresseur/se – cible – témoin»
Elle démontre les différents acteurs dans une situation de racisme, ou plus généralement, d'harcèlement ou de violence.

Ces trois rôles ne sont pas figés et peuvent changer selon les situations. Parfois, les jeunes se reconnaissent en tant qu'agresseurs, parfois en tant que cibles, et pas moins souvent en tant que témoins.

Le concept d'« **empowerment** » comprend le pouvoir de changer sa propre vie et de transformer – avec sa communauté – les conditions de vie dans une approche d'action collective et de solidarité (Peugeot, 2015). Comme l'éducation antiraciste, il trouve ses racines dans les mouvements sociaux des années 1960/70 aux Etats Unis. Ces mouvements, tels que les enjeux d'émancipation individuelle, collective et sociale dans les pays du Sud durant cette même période, notamment en Amérique latine, ont donné naissance à des mouvements d'éducation populaire. Le référent le plus connu de cette approche pédagogique est sans doute le philosophe et pédagogue brésilien Paulo Freire, qui a fait connaître la méthode du « théâtre de l'opprimé » selon Augusto Boal. Cette méthode vise à mobiliser des individus et des groupes marginalisés dans le but de transformer les rapports de pouvoir et de construire une société plus équitable.

« (...) Attends, j'ai une trop bonne idée, faut qu'on mette ça sur le blog! Vas-y j'te filme! » (Valérie)
 « Oui, si tu veux. » (Lucas)
 « Vas-y, raconte-moi, explique-moi, comment tu te sens? » (Valérie)
 « Je ne comprends pas, on était pote, je suis déçu, triste. Parce que ça concerne pas que moi, mais ma famille. Et ça, ça me fait vraiment de la peine. » (Lucas)
 (*Le Regard de l'Autre*, 2018)

L'expression du ressenti lors d'une situation de discrimination raciale peut être le début d'un processus d'« empowerment ». Les médias sociaux (cf. chapitre 2.6), malgré tous les risques qu'ils comportent, permettent une démocratisation de l'accès à l'information, de sa production et sa diffusion.

Le terme de **courage civique** date du 19^e siècle. Il vient de « civilis » (civile) et de « cor » (cœur) dont découle « courage ». Il décrit un comportement courageux dans une société civile pacifique. La personne qui fait preuve de courage civique s'implique volontairement dans une situation. En le faisant, elle participe au maintien d'une société démocratique dans laquelle les droits des citoyen-ne-s sont respectés. Elle s'engage à promouvoir des valeurs telles que le **respect de l'Autre** et la **tolérance**. Elle dénonce toute forme de discrimination.

Le courage civique s'articule en trois étapes :

- 1) Regarder ce qui se passe, faire preuve d'attention ;
- 2) Vérifier le (non-) respect des valeurs démocratiques ;
- 3) S'engager pour ces valeurs, dépasser ses craintes et agir (Wienecke, 2014).

Lors d'une situation de discrimination, d'injustice ou de violence, la personne se positionne et se responsabilise en tant que citoyenne. Elle doit réfléchir et adapter son action proportionnellement au danger de la situation. Sa sécurité est primordiale. Dans certains cas, il est recommandé de recourir à l'aide de son entourage et/ou d'appeler la police. Son action peut prendre des formes diverses : refuser de collaborer avec une personne à cause de ses propos, la remettre à sa place haut et fort dans un transport public, réagir dans un courrier des lecteurs, défendre physiquement un-e ami-e, dénoncer un comportement à un médiateur ou une médiatrice scolaire. Le courage civique est une **compétence** qui s'apprend et qui s'exerce.

« Val, si tu publies ça, j'te jure que je me casse. (...) Efface! » (Maëlle)
 (*Le Regard de l'Autre*, 2018)

Notamment pour les jeunes, qui se sentent parfois dépendants émotionnellement des autres (cf. chapitre 2.3), le fait d'intervenir lors d'une situation de discrimination en général ne signifie pas que s'exposer, mais leur demande aussi de s'efforcer de développer activement un propre point de vue. La pression du groupe peut également avoir un effet néfaste sur ce processus. Selon Hoffmann (2018), dans un mode passif de traitement de conflit, la peur de perdre un lien social nous domine. Dans le mode actif de traitement, nous aspirons à l'établissement et au maintien d'une **indépendance** émotionnelle et existentielle.

Etant donné la difficulté émotionnelle dans laquelle se trouve une victime, la cible de discrimination, l'intervention d'une tierce personne (témoin) prend tout son sens. En effet, les sentiments d'insécurité, de peur, de déstabilisation ou encore de manque d'estime de soi qui peuvent découler d'une situation de discrimination chez une victime, la poussent souvent à se défendre par les mêmes mécanismes (agressivité) ou, comme le montre le film, à s'autodétruire.

« Peu importe que tu sois grosse, maigre, blonde, brune ou rousse, l'être humain trouvera toujours quelque chose pour te rabaisser. Mais en fait, tout ça ne m'atteint plus, je m'y suis habituée, c'est devenu mon quotidien. » (Océane, Voix off, *Le Regard de l'Autre*, 2018)

Etre conscient des **conséquences** des actes de discrimination peut être un déclencheur d'action pour les jeunes.

« Bon, j'ai changé le code d'accès au Blog. Valérie peut plus y aller. » (Maëlle)

« Super ! » (Flora)

« Ouais, mais maintenant on fait quoi ? » (Maëlle)
(...)

« Il faut s'en servir pour sensibiliser les gens » (Belen)

« (...) Il faut qu'ils se rendent compte, faut quelque chose de fort, sinon dans deux semaines ils auront oublié et ils recommenceront, ces cons. » (Maëlle)
(*Le Regard de l'Autre*, 2018).

Le fait de savoir que l'on n'est pas seul-e et que d'autres, y compris des organisations reconnues, s'engagent contre le racisme, peut également encourager les jeunes à oser agir et se positionner.

Le concept d'« empowerment » promeut l'autonomisation, le développement de capacités ou le pouvoir d'agir des individus et groupes sociaux. Il se concrétise dans la méthode du théâtre forum. Le courage civique permet de dénoncer toute forme de discrimination, injustice ou violence. Il demande une prise de responsabilité et le courage de se positionner en faveur de valeurs telles que le respect et la tolérance envers autrui. Ces deux approches doivent être exercées en groupe pour être ensuite mise en pratique dans le quotidien.



Fiches pédagogiques



1. Regarder l'Autre

6. Théâtre forum – Change the flow

7. Mes forces

Pour aller plus loin



> Des conseils en cas d'agression:

<https://www.amnesty.ch/fr/themes/racisme/docs/2020/que-puis-je-faire-en-cas-d2019agressions-racistes>

> Des ateliers pour développer des stratégies visant à réduire les préjugés:

<https://www.ncbi.ch/fr/nos-ateliers/formation-train-the-trainers/>

> Un atelier en lien avec le courage civique et sa relation avec les droits humains:

<https://catalogue.education21.ch/fr/apie/citoyennete-agir-au-quotidien>

2.6 Autres thématiques du film

Dans ce dossier, l'accent a été volontairement mis sur les notions de racisme et de discrimination raciale, mais le film *Le Regard de l'Autre* aborde de nombreux autres sujets. Vous trouverez ici quelques pistes pour travailler avec vos élèves d'autres thématiques du film qui n'ont pas été traitées dans ce dossier.

Le harcèlement

Pour travailler ce thème, le dossier de la démarche de prévention des addictions et des conduites à risque ACTE est à votre disposition auprès de l'association REPER à Fribourg (cf. bibliographie).

ACTE

Les médias sociaux

Le film montre de façon très exemplaire la force des médias sociaux dans les processus de discrimination et d'exclusion sociale. Le Centre FriTic à Fribourg est l'organe compétent dans le domaine des Médias, images et technologies de l'information et de la communication MITIC et le domaine de la prévention y trouve sa place. De nombreuses activités à réaliser avec les élèves sont proposées sur son site : <https://www.fritic.ch/fr>

Le suicide

Même si la fin du film laisse de nombreuses portes ouvertes, la thématique du suicide auprès des jeunes y est abordée. L'association PréSuiFri propose de nombreuses informations en lien avec ce sujet : <http://www.fr-preventionsuicide.ch>

3. Fiches pédagogiques

Le travail de prévention en classe

Les fiches pédagogiques permettront aux élèves de :

- › Mieux comprendre le racisme et la discrimination raciale;
- › Connaître différentes manifestations du racisme;
- › Déconstruire leurs propres perceptions des discriminations, leurs stéréotypes et préjugés;
- › Réfléchir à leur « identité » et à leurs appartenances multiples;
- › Se confronter à leurs propres expériences en lien avec le racisme et les discriminations (acteur ou actrice, victime ou témoin);
- › S'interroger sur les diverses manières d'agir et de réagir.

La prévention en milieu scolaire est particulièrement efficace lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- › **Effet de multiplication** : l'enseignant-e adopte une posture de transmission d'informations et approche la problématique de manière globale;
- › **Inscription dans la durée** : les questions sont répétées et traitées dans des contextes différents;
- › **Prévention universelle** : ce type de démarche est mis en place hors d'un contexte de crise et avec l'ensemble des élèves;
- › **Autonomisation** : la sensibilisation des élèves passe par un échange entre pairs et la recherche de solutions afin que chacun-e développe des compétences et gagne en autonomie;

- › **Participation** : les jeunes participent aux activités de manière interactive et sont amenés à comprendre par eux-mêmes ou elles-mêmes les liens avec leur quotidien;
- › **Prise en compte de tou-te-s les élèves** : les règles de l'échange en classe sont précisées et respectées avec une répartition équitable du temps de parole.
- › **Confidentialité** : ce qui est dit en classe reste en classe.

Comme expliqué dans le chapitre sur l'éducation antiraciste (cf. chapitre 2.1), l'enseignant-e a un rôle central dans l'utilisation des fiches pédagogiques. Voici quelques pistes pour faciliter son travail :

- › Offrir un espace de dialogue avec les élèves et créer une ambiance de confiance;
- › Garantir la liberté d'expression dans le respect de l'autre (des opinions contradictoires doivent trouver leur place);
- › Donner à chaque expérience de l'importance et de la valeur;
- › Contextualiser et déconstruire les actes ou les pensées racistes;
- › Ne pas moraliser;
- › Proposer une écoute active aux élèves;
- › Reformuler et inviter les élèves à expliciter leurs idées.

Dans cet esprit, nous vous proposons de discuter et d'afficher la charte suivante dans votre classe.

Charte pour le travail de prévention du racisme



- Chacun-e a le droit d'exprimer son opinion librement.
.....
- Chacun-e est dans une posture d'apprentissage et a le droit de poser des questions ou de répondre sans certitude.
.....
- La liberté d'expression ne doit pas blesser ou dévaloriser un-e camarade, même par le biais de l'humour.
.....
- Chaque expérience personnelle est importante et a sa valeur.
.....
- Si l'on ne partage pas un point de vue, on en discute librement.
.....
- Chacun-e parle de et pour soi-même (utilisation du « Je »).

Guide d'utilisation des fiches pédagogiques

Fiche	Titre	Thèmes	Domaines disciplinaires
1	Regarder l'Autre	<ul style="list-style-type: none"> > Racisme et discrimination raciale > Processus de discrimination > Humour > « Empowerment » et courage civique > Autres thématiques du film 	<ul style="list-style-type: none"> > MITIC > Vivre ensemble et exercice de la démocratie > Santé et bien-être CT > Démarche réflexive > Analyser ses perceptions sensorielles
2	Quizz	<ul style="list-style-type: none"> > Racisme et discrimination raciale 	<ul style="list-style-type: none"> > Collaboration > Démarche réflexive > Vivre ensemble et exercice de la démocratie > Santé et bien-être > Citoyenneté
3	Appartenances	<ul style="list-style-type: none"> > Processus de discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> > Vivre ensemble et exercice de la démocratie > Collaboration
4	La vie n'est pas une loterie!	<ul style="list-style-type: none"> > Racisme et discrimination raciale 	<ul style="list-style-type: none"> > Vivre ensemble et exercice de la démocratie > Démarche réflexive
5	Thermomètre de l'humour	<ul style="list-style-type: none"> > Processus de discrimination > Humour 	<ul style="list-style-type: none"> > Démarche réflexive > Vivre ensemble et exercice de la démocratie > Santé et bien-être
6	Théâtre forum – Change the flow	<ul style="list-style-type: none"> > « Empowerment » et courage civique 	<ul style="list-style-type: none"> > Communication > Démarche réflexive > Santé et bien-être > Vivre ensemble et exercice de la démocratie > Production de l'oral
7	Mes forces	<ul style="list-style-type: none"> > Processus de discrimination > « Empowerment » et courage civique 	<ul style="list-style-type: none"> > Santé et bien-être > Collaboration

Fiche 1

Regarder l'Autre

1/8

45 – 90 min.

Liens au PER	<ul style="list-style-type: none"> > FG 31 – MITIC > FG 35-32 – Vivre ensemble et exercice de la démocratie > FG 32-38 – Santé et bien-être CT – Démarche réflexive > A32 AV – Analyser ses perceptions sensorielles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves approfondissent certains aspects du film par un questionnaire ou par une discussion sur certaines thématiques en présence du réalisateur du film. > Les élèves expriment leur ressenti en lien avec le film. > Les élèves réfléchissent à leurs propres comportements dans des situations similaires.
Matériel et ressources	<ul style="list-style-type: none"> > Court métrage <i>Le Regard de l'Autre</i> > Fiche « élèves » > Fiche « enseignant-e »
Etape 1 <i>Préparation</i>	<ul style="list-style-type: none"> > L'enseignant-e visionne le film. > L'enseignant-e prend connaissance du questionnaire qui reprend les grandes lignes du film et approfondit certaines scènes en lien avec les éclairages théoriques. > Il est conseillé de choisir un nombre restreint de questions (1-2 par groupe) afin de mettre l'accent sur l'échange et les discussions autour des réponses des élèves.
Etape 2 25 min. <i>Projection du film</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves visionnent le film.
Etape 3 20-45 min. <i>Questionnaire en groupe et retour en plénière</i>	<ul style="list-style-type: none"> > L'enseignant-e forme des groupes de trois élèves. > L'enseignant-e distribue le questionnaire en précisant les questions à travailler. > Au bout de 10 minutes, l'enseignant-e interrompt le travail et passe en revue les questions en plénière.
Option 45-90 min.	<ul style="list-style-type: none"> > Le film <i>Le Regard de l'Autre</i> est visionné en présence du réalisateur qui propose une introduction, puis une discussion en plénière (cf. chapitre 5).

Fiche 1

Elèves

Questionnaire

2/8

1^{re} partie – Racisme et discrimination raciale

- 1 Le grand-père de Paul dit « derrière le mur, un mur réel ou mental, il y a toujours quelqu'un qui peut t'aider ou qui a besoin de toi. Ça peut être un juif, un arabe, un homo, un hétéro, un riche, un pauvre, peu importe... ». Comment comprenez-vous cette phrase ? Que veut dire un « mur mental » ?
- 2 Paul dit à Lucas que, bien qu'il soit « petit, noir, pauvre et moche », il va peut-être toucher le jackpot. Comment comprenez-vous cette phrase ? Pourquoi lui parle-t-il de toucher le jackpot ?
- 3 Simon et Mehmet demandent à Paul dans quelle case il les met, car ils ne sont ni Blancs ni Noirs. Il leur répond que cela se voit qu'ils ne sont pas d'ici. Ils rétorquent « On est nés ici, on est Suisses ! ». Mais que veut dire « être Suisse » selon vous ?
- 4 « Nous sommes sept milliards sur terre, on ne peut pas tous se connaître. Notre cerveau range les individus par groupes et fait des raccourcis, il va considérer que tout le groupe est comme l'individu qu'il connaît ou dont il a entendu parler. A cause de cela, notre tête est remplie de clichés et des milliers de gens en paient le prix. La fermeture d'esprit blesse, parfois même tue. » A votre avis, quel est le message principal communiqué à travers ce texte introductif ?
- 5 Lorsque Fiona interpelle Paul et lui demande : « T'es raciste, c'est ça ton nouveau jeu ? » et qu'il répond : « Laisse tomber, ils n'ont pas d'humour », qu'en pensez-vous ? C'est quoi « avoir de l'humour » ? Qui définit ce qui est drôle et ce qui ne l'est pas ?
Pourquoi Paul minimise-t-il l'effet de sa « blague » ? Quand une blague est-elle raciste ? Pourquoi ? Dans quel contexte ?

2^e partie – « Empowerment » et courage civique

- 6 Pour imposer le respect, la tolérance, le personnage de Mehmet frappe Paul pour lui faire comprendre les choses... Que pensez-vous de cette attitude ? Qu'auriez-vous fait à sa place ?
- 7 Que pensez-vous de la voix qui résonne en Océane : « Peu importe que tu sois grosse, maigre, blonde, brune, ou rousse, l'être humain trouvera toujours quelque chose pour te rabaisser. Mais en fait tout ça ne m'atteint plus, je m'y suis habituée, c'est devenu mon quotidien » ? Peut-on vraiment s'habituer à être rabaissé-e ? Quels sont les risques pour quelqu'un qui se fait tout le temps rabaisser ?

Fiche 1

Elèves

Questionnaire

3/8

3^e partie – Autres thématiques du film

- | | |
|----|---|
| 8 | Durant la scène de l'hôpital, qu'auriez-vous dit autour du lit d'Océane ? |
| 9 | Que signifie se mettre à la place de l'autre ? Comment cela peut-il changer les choses ? |
| 10 | Quel personnage vous a particulièrement interpellé-e ou touché-e ? Lequel vous a fâché-e ? Pourquoi ? |
| 11 | De quel personnage vous sentez-vous le ou la plus proche ? Pour quelles raisons ? |
| 12 | Les medias sociaux : quels potentiels ? Quels dangers ? |
-

Fiche 1

Enseignant-e

Pistes de réflexion

4/8

1^{re} partie – Racisme et discrimination raciale

1

Le grand-père de Paul dit « derrière le mur, un mur réel ou mental, il y a toujours quelqu'un qui peut t'aider ou qui a besoin de toi. Ça peut être un juif, un arabe, un homo, un hétéro, un riche, un pauvre, peu importe... ».

Comment comprenez-vous cette phrase? Que veut dire un « mur mental »?

- > Cf. chapitres 2.2 et 2.3
- > Cf. fiche 3

Le grand-père fait référence aux murs réels (p. ex. frontière entre le Mexique et les Etats-Unis, barbelés aux frontières de l'Europe) qui empêchent certains groupes de personnes de se déplacer et de se rencontrer. Il souhaite lui expliquer qu'il existe aussi des murs invisibles, des murs mentaux. Les préjugés, par exemple, créent des barrières qui nous empêchent de rencontrer l'Autre et de s'entraider. Le grand-père aimerait transmettre à son petit-fils des valeurs de respect, de tolérance et d'égalité.

2

Paul dit à Lucas que, bien qu'il soit « petit, noir, pauvre et moche », il va peut-être toucher le jackpot. Comment comprenez-vous cette phrase? Pourquoi lui parle-t-il de toucher le jackpot?

- > Cf. chapitre 2.2
- > Cf. fiche 4

Paul est conscient des obstacles que Lucas va rencontrer dans la vie (accès aux biens, à la formation, à la vie amoureuse, etc.). Il a l'impression qu'avec tous ses « handicaps », Lucas pourra réussir dans la vie seulement s'il touche le jackpot (faible probabilité).

Cette phrase se réfère à la discrimination multiple. Le fait d'être petit + noir + pauvre + moche représente un cumul de caractéristiques qui rendent l'accès aux biens sociaux plus difficile.

Fiche 1

Enseignant-e

Pistes de réflexion

5/8

3

Simon et Mehmet demandent à Paul dans quelle case il les met, car ils ne sont ni Blancs ni Noirs. Il leur répond que cela se voit qu'ils ne sont pas d'ici. Ils rétorquent « On est nés ici, on est Suisses! ». Mais que veut dire « être Suisse » selon vous ?

> Cf. chapitre 2.3

> Cf. fiche 3

La nationalité suisse est un statut juridique qui s'acquière soit à la naissance soit par une procédure de naturalisation. En Suisse, le fait d'être né dans ce pays ne confère pas automatiquement la nationalité, contrairement à d'autres pays comme la France et les Etats-Unis. Le fait d'être suisse ne se définit pas par une religion, une couleur de peau, une langue ou un mode de vie. On peut aussi se sentir et se définir suisse sans avoir le passeport.

4

« Nous sommes sept milliards sur terre, on ne peut pas tous se connaître. Notre cerveau range les individus par groupes et fait des raccourcis, il va considérer que tout le groupe est comme l'individu qu'il connaît ou dont il a entendu parler. A cause de cela, notre tête est remplie de clichés et des milliers de gens en paient le prix. La fermeture d'esprit blesse, parfois même tue. »
A votre avis, quel est le message principal communiqué à travers ce texte introductif?

> Cf. chapitre 2.3

> Cf. fiche 3

Cette introduction du film aborde le processus de la discrimination qui débute par la catégorisation, indispensable pour nous orienter dans notre environnement social. Ce fonctionnement nous rassure et nous aide à comprendre la complexité de la vie sociale. Le danger est de réduire ainsi une personne à une identité constituée d'une seule appartenance sociale, alors qu'en réalité, nous nous définissons tous et toutes en fonction d'une identité multiple.

L'étape suivante consiste à lier des stéréotypes à ces catégories. Les stéréotypes sont des croyances généralisées concernant les caractéristiques des membres d'un groupe social. Ils sont transmis par les pairs, les médias, l'éducation, l'humour et la société. Ils peuvent être positifs, neutres ou négatifs.

Les préjugés se construisent à partir d'informations fausses, généralisées ou simplifiées sur un groupe. Ils découlent des stéréotypes, mais sont chargés émotionnellement. Ils engendrent un jugement de valeur (bien, pas bien, meilleur, moins bon, beau, moche, etc.).

Pour aller plus loin, le réalisateur propose de faire le jeu de la vidéo qui a fait le buzz en 2017 : <https://www.youtube.com/watch?v=vlzBB2X2IqQ>

Fiche 1

Enseignant-e

Pistes de réflexion

6/8

5

Lorsque Fiona interpelle Paul et lui demande: « T'es raciste, c'est ça ton nouveau jeu ? » et qu'il répond: « Laisse tomber, ils n'ont pas d'humour », qu'en pensez-vous? C'est quoi « avoir de l'humour »? Qui définit ce qui est drôle et ce qui ne l'est pas? Pourquoi Paul minimise-t-il l'effet de sa « blague »? Quand une blague est-elle raciste? Pourquoi? Dans quel contexte?

- > Cf. chapitre 2.4
- > Cf. fiche 5

L'humour nécessite de se demander qui est inclus et qui est rejeté et si le rire sert à amorcer un changement de ses propres valeurs ou, au contraire, à renforcer les rapports de domination.

2^e partie – « Empowerment » et courage civique

6

Pour imposer le respect, la tolérance, le personnage de Mehmet frappe Paul pour lui faire comprendre les choses. Que pensez-vous de cette attitude? Qu'auriez-vous fait à sa place?

- > Cf. chapitre 2.5
- > Cf. fiche 6

Il nous paraît utile de faire le lien entre l'« empowerment » et le courage civique. Le premier vise à mobiliser des individus et des groupes marginalisés dans le but de transformer les rapports de pouvoir et de construire une société plus équitable. Si l'expression du ressenti lors d'une situation de discrimination peut être le début d'un processus d'« empowerment », l'approche ne promet toutefois pas une réponse par la violence.

En faisant allusion au deuxième concept présenté, celui du courage civique, il s'agit effectivement de répondre, d'agir en promouvant des valeurs telles que le respect de l'Autre et la tolérance et en dénonçant toute forme de discrimination. Dans la situation citée, il est conseillé de recourir à l'aide de son entourage, de dénoncer le comportement répréhensible à un médiateur ou une médiatrice scolaire, au corps enseignant, à un parent. Dans un deuxième temps et dans un espace sécurisé, une discussion pourrait avoir lieu entre l'auteur-e et la victime pour permettre à la victime de s'exprimer et à l'auteur-e de réparer.

Fiche 1

Enseignant-e

Pistes de réflexion

7/8

7

Que pensez-vous de la voix qui résonne en Océane et qui dit : « Peu importe que tu sois grosse, maigre, blonde, brune, ou rousse, l'être humain trouvera toujours quelque chose pour te rabaisser. Mais en fait tout ça ne m'atteint plus, je m'y suis habituée, c'est devenu mon quotidien » ? Peut-on vraiment s'habituer à être rabaisé-e ? Quels sont les risques pour quelqu'un qui se fait tout le temps rabaisser ?

> Cf. chapitre 2.5

> Cf. fiche 6 et 7

A travers le personnage d'Océane, le réalisateur amène les thèmes de l'exclusion sociale et de l'autodestruction. Face à la difficulté émotionnelle d'Océane, l'intervention d'une tierce personne (médiateur ou médiatrice, enseignant-e, parent, évt. pair) est indispensable. Les sentiments d'insécurité, de peur, de déstabilisation et de manque d'estime de soi font partie des réactions d'une victime de discrimination. Ces réactions la poussent souvent à se défendre par les mêmes mécanismes (agressivité) ou, comme pour Océane, à s'autodétruire. Travailler sur l'estime de soi et connaître ses propres forces peut contribuer à la prévention d'une telle situation.

3^e partie – Autres thématiques du film

Le film a été conçu en collaboration avec les jeunes qui ont fait part de leur vécu et de leurs expériences. Ils ont été intégrés dans le film qui n'est pas une simple fiction mais reflète, par conséquent, leur réalité. Les questions de cette partie sont très personnelles et fondées sur les émotions. Elles permettent l'expression de ressentis. L'idée est que les élèves fassent des liens avec leur propre vécu.

8

Durant la scène de l'hôpital, qu'auriez-vous dit autour du lit d'Océane ?

9

Que signifie se mettre à la place de l'autre ? Comment cela peut-il changer les choses ?

Pour aller plus loin, le réalisateur propose à l'enseignant-e de lancer un petit jeu : essayer de se mettre dans la peau de son voisin, ou de sa voisine. Cette expérience demande de s'intéresser à l'Autre dans les détails pour essayer de devenir l'Autre, de bien connaître sa vie, de lui poser des questions telles que : Ça doit être dur de ne plus avoir ton père ? Ça doit être génial d'avoir une piscine ? Six petits frères et sœurs ?

10

Quel personnage vous a particulièrement interpellé ou touché ? Pourquoi ?

11

De quel personnage vous sentez-vous le plus proche ? Pour quelles raisons ?

Fiche 1 Enseignant-e

Pistes de réflexion

8/8

12

Les medias sociaux: quels potentiels? Quels dangers?

› **Cf. chapitre 2.6**

« Les nouveaux médias font partie de l'univers des jeunes d'aujourd'hui. Les réseaux sociaux sur lesquels ils communiquent deviennent leur nouvel espace de socialisation. Ils s'y rencontrent, y flirtent, s'y rassemblent, s'y querellent... Mais ce nouvel espace implique d'acquérir de nouvelles compétences en termes relationnels et de recréer du sens dans la manière d'envisager le lien. Avec l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de la communication se développe une nouvelle forme de violence: le cyberharcèlement, extension du phénomène du harcèlement. Il s'agit, par exemple, de diffusion de rumeurs sur des « chats », blogs ou sites communautaires, ou de création de montages vidéo humiliants mettant en scène la victime, diffusés ensuite sur Internet ou sur les téléphones mobiles (Ansermet, Jaffé, 2012). (...) « Désormais il n'est plus circonscrit à l'espace scolaire (dans les murs, sur le trajet, en classe, etc.) mais apparaît sans aucune limite de lieu ni de temps via les écrans et livre la victime en pâture aux auteur-e-s et à l'infini public de l'espace virtuel. » (REPER, 2017, 17)

Fiche 2

Quizz

40 min.

1/11

Liens au PER	<ul style="list-style-type: none"> > CT – Collaboration > CT – Démarche réflexive > FG 35-32 – Vivre ensemble et exercice de la démocratie > FG 32-38 – Santé et bien-être > SHS 34-33 – Citoyenneté
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves acquièrent des notions factuelles sur les discriminations (histoire, définitions, droit) et la diversité culturelle en Suisse. > Les élèves développent leurs connaissances pour mieux appréhender ces questions et acquérir un esprit critique. > Les élèves réfléchissent à des situations du quotidien et à des pistes d'action/des aides possibles.
Matériel et ressources	<ul style="list-style-type: none"> > Fiche « élèves » > Fiche « enseignant-e » > Annexe: cadre légal
Etape 1 <i>Préparation</i>	<ul style="list-style-type: none"> > L'enseignant-e prend connaissance des questions et peut les approfondir en lien avec les apports théoriques.
Etape 2 5 min. <i>Introduction</i>	<ul style="list-style-type: none"> > L'enseignant-e forme cinq groupes. > L'enseignant-e attribue à chacun une catégorie de questions. > Les élèves peuvent utiliser leurs portables pour chercher les réponses sur internet.
Etape 3 15 min. <i>Exercice</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves lisent les questions à choix multiples et discutent en groupe de la réponse. > Les élèves décident d'une réponse commune. > Parfois, plusieurs réponses sont possibles.
Etape 4 20 min. <i>Restitution</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Un-e porte-parole lit la question et restitue la réponse proposée. > L'enseignant-e corrige les réponses et anime la discussion en donnant des informations complémentaires. > S'il y a un accès à internet, les élèves peuvent tester leurs acquis via le quiz on-line : https://www.inforacisme.ch/fr/cest-quoi-le-racismel/quizz
Option	<ul style="list-style-type: none"> > Dans le cadre d'un cours, seule une partie des questions est traitée (p. ex. les questions A en histoire, les D en éducation civique). > L'enseignant-e forme des groupes de trois à quatre personnes chargées de faire une recherche sur un symbole historique ou sur les questions légales. > Un retour est effectué en plénière sous forme d'un petit exposé.

Fiche 2

Elèves

Questionnaire

2/11

Questions A – Symboles historiques de la lutte contre le racisme

A1. Quelle convention la Suisse a-t-elle signée le 29 décembre 1994 ?

- a. La Convention relative aux droits de l'enfant
- b. La Convention européenne des droits de l'Homme
- c. La Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

A2. Qui est la Vénus Hottentote ?

- a. La déesse grecque des esclaves
- b. Une femme africaine exhibée en Europe au 18^e siècle
- c. Une résistante française

A3. Lesquels de ces génocides ont été reconnus par l'ONU ?

- a. La Shoah
- b. Le génocide des Arméniens
- c. Le génocide des Tutsis
- d. Le génocide de Srebrenica

A4. Quelle lutte a menée Martin Luther King ?

- a. Lutte non violente contre la ségrégation aux Etats-Unis
- b. Défense des Amérindiens
- c. Lutte pour le droit des femmes

A5. Quel personnage symbolise la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud ?

- a. Gandhi
- b. Mandela
- c. Aung San Suu Kyi

Fiche 2

Elèves

Questionnaire

3/11

Questions B – Racisme et discrimination raciale

B1. Comment définissez-vous le racisme ?

- a. Système d'avantages fondés sur la « race » ou la couleur de peau
- b. Phénomène social qui considère les « autres » comme moralement, intellectuellement, culturellement ou physiquement inférieurs
- c. Justification d'une agression sur la base de différences fondées sur l'origine ou la religion

B2. Pour quels motifs peut-on être discriminé-e ?

- a. L'apparence physique
- b. Le handicap
- c. Le nom de famille
- d. Le sexe

B3. Quand a lieu la journée internationale contre le racisme ?

- a. 21 mars
- b. 21 juin
- c. 21 septembre

B4. Une discrimination raciale est fondée sur :

- a. L'origine
- b. La religion
- c. La couleur de peau

B5. Que signifie la xénophobie ?

- a. Le racisme
- b. La peur d'être exclu-e
- c. La peur de l'Autre

Fiche 2

Elèves

Questionnaire

4/11

Questions C – La diversité en Suisse

C1. Quelles sont les langues nationales suisses ?

- a. Le français
- b. L'allemand
- c. L'italien
- d. Le romanche
- e. Le yéniche

C2. Dans la sélection suisse de la Coupe du Monde 2018, sur 23 footballeurs, combien sont nés en Suisse ?

- a. Aucun
- b. 10
- c. 14
- d. 18

C3. Quelle est la religion la plus représentée en Suisse ?

- a. Le judaïsme
- b. L'islam
- c. Le catholicisme

C4. La Suisse est-elle un pays d' :

- a. immigration
- b. émigration

C5. Quelle est la raison principale de l'immigration en Suisse ?

- a. Le mariage
- b. L'emploi
- c. L'asile

Fiche 2

Elèves

Questionnaire

5/11

Questions D – Discrimination raciale et droit

D1. Est-ce que je peux préférer des insultes racistes envers mon voisin ?

- a. Oui
- b. Non
- c. Seulement si mon voisin a aussi prononcé des insultes racistes

D2. Est-ce qu'un propriétaire de boîte de nuit peut exclure tous les ressortissant-e-s d'un pays ?

- a. Oui
- b. Non
- c. Cela dépend de la situation

D3. En Suisse, la discrimination raciale est-elle punissable par la loi ?

- a. Oui
- b. Non

Le cas échéant, dans quelle loi ? _____

D4. Est-ce que tous les actes racistes sont punis par la loi ?

- a. Oui
- b. Non

Comment faites-vous pour trouver la réponse à cette question ? Où cherchez-vous la réponse ?

D5. Ai-je le droit d'écarter une candidature pour un emploi à cause de la couleur de peau ?
Ou à cause de la consonance d'un nom de famille ?

- a. Oui
- b. Non

Où puis-je trouver la réponse à cette question ? _____

Fiche 2
Elèves

Questionnaire

6/11

Questions E – Le racisme au quotidien

E1. Pour quelles raisons ai-je été ou pourrais-je être discriminé-e ? Pour quelles raisons ai-je ou pourrais-je discriminer une autre personne ?

E2. Où puis-je m'adresser si je suis victime ou témoin de racisme ?

E3. A quoi peut ressembler le racisme ?

- a. Insulter des camarades de classe
- b. Se moquer de l'origine d'un-e camarade d'école
- c. Ne pas accepter un-e camarade dans son groupe d'ami-e-s
- d. Autre

Quelle autre forme peut-il prendre ?

E4. Avec vos ami-e-s, à partir de quel moment trouvez-vous que des blagues sur certains groupes de personnes ne sont plus drôles mais sont blessantes, voire racistes ?

E5. Quelle est ma réaction lorsqu'une personne assise à côté de moi traite le chauffeur de bus de « sale étranger » ?

Fiche 2

Enseignant-e

Réponses

7/11

Questions A – Symboles historiques de la lutte contre le racisme

1. Quelle Convention la Suisse a-t-elle signée le 29 décembre 1994?
- Réponse c. La Convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.
- Cette convention a été signée par 177 Etats. La Suisse y a adhéré à la suite de l'introduction d'une norme pénale interdisant la discrimination raciale, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1995. Elle fixe des principes généraux que doivent respecter les Etats.
- > Cf. chapitre 2.2.1
2. Qui est la Vénus Hottentote?
- Réponse b. Une femme africaine exhibée en Europe au 18^e siècle.
- Son vrai nom est Sarah Baartman. Elle est née esclave dans l'actuelle Afrique du Sud vers 1789. Son « maître » l'emmena en Europe où elle fut exposée nue et devint une attraction foraine. Ce type de pratiques a aussi existé en Suisse jusqu'en 1964.
3. Lesquels de ces génocides ont été reconnus par l'ONU?
- Toutes les réponses sont correctes.
- Seuls ces quatre génocides ont été reconnus par des instances internationales dépendant de l'ONU. Un génocide est l'extermination, physique, intentionnelle, systématique et programmée d'un groupe ethnique, national, religieux ou « racial ». C'est un cas extrême de crime contre l'humanité.
4. Quelle lutte a mené Martin Luther King?
- Réponse a. Lutte non violente contre la ségrégation aux Etats-Unis.
- Martin Luther King, né en 1929, a reçu le prix Nobel de la paix en 1964. Pasteur afro-américain, militant non-violent pour les droits civiques des Noirs aux Etats-Unis, pour la paix et contre la pauvreté. Il organise et dirige des actions telles que le boycott des bus de Montgomery pour lutter contre la ségrégation et défendre le droit de vote des minorités ethniques. Il a également prononcé le célèbre discours « I have a dream ». Il a été assassiné en avril 1968.
- > Cf. chapitre 2.2.1
5. Quel personnage symbolise la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud?
- Réponse b. Mandela.
- Nelson Rolihlahla Mandela a été l'un des dirigeants historiques de la lutte contre le système politique de ségrégation raciale entre Blancs et Noirs (apartheid). Emprisonné pendant de nombreuses années, il est devenu président de l'Afrique du Sud en 1994. L'apartheid a été introduit en 1948 et aboli le 30 juin 1991.

Fiche 2 Enseignant-e

Réponses

8/11

Questions B – Racisme et discrimination raciale

1. Comment définissez-vous le racisme ?
- Toutes les réponses sont correctes.
- Le racisme est notamment un système qui justifie d'exclure ou de traiter violemment un être humain à cause de son appartenance à un groupe « racial », culturel ou religieux. Les « races » humaines n'existent scientifiquement pas, c'est une construction sociale.
- > Cf. chapitre 2.2
-
2. Pour quels motifs peut-on être discriminé-e ?
- Toutes les réponses sont correctes.
- Il existe également d'autres motifs pour lesquels on peut être discriminé-e (le genre, l'origine, l'âge, la religion, la couleur de peau, la beauté, etc.). On peut aussi être discriminé-e pour plusieurs motifs en même temps, on parle alors de discriminations multiples.
-
3. Quand a lieu la Journée internationale contre le racisme ?
- Réponse a. 21 mars.
- Proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 1966, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale a lieu le 21 mars.
-
4. Une discrimination raciale est fondée sur :
- Toutes les réponses sont correctes.
- La discrimination raciale désigne toute pratique ou traitement inéquitable, refus de certains droits, humiliation, menace ou mise en danger au nom de particularités physiques, de la religion, de l'origine ou encore de caractéristiques culturelles (langue, nom).
- > Cf. chapitre 2.2.3
-
5. Que signifie la xénophobie ?
- Réponse c. La peur de l'Autre.
- Le terme xénophobie vient du grec ancien et signifie étymologiquement la peur de l'Autre. La xénophobie est une hostilité à ce qui est étranger ou perçu comme tel.

Fiche 2

Enseignant-e

Réponses

9/11

Questions C – La diversité en Suisse

- | | |
|--|--|
| 1. Quelles sont les langues nationales suisses ? | <p>Toutes les réponses sont correctes.</p> <p>En 1997, le Conseil fédéral a reconnu le yéliche comme une langue nationale sans territoire.</p> |
| 2. Dans la sélection suisse de la Coupe du Monde 2018, sur 23 footballeurs, combien sont nés en Suisse ? | <p>Réponse c. 14 footballeurs.</p> <p>Akanji, Bürki, Drmic, Elvedi, Gavranovic, Lang, Lichtsteiner, Rodriguez, Schär, Seferovic, Sommer, Xhaka, Zakaria et Zuber sont nés en Suisse.</p> |
| 3. Quelle est la religion la plus représentée en Suisse ? | <p>Réponse c. Le catholicisme.</p> <p>La communauté juive représente 0.3% de la population (environ 18'000 personnes); la communauté musulmane 5% (environ 300'000 personnes).</p> |
| 4. La Suisse est-elle un pays d'immigration ou d'émigration ? | <p>Les deux.</p> <p>24% de la population est étrangère. La Suisse est également un pays d'émigration : 750'000 Suisses, soit près de 10% de la population suisse, vivent à l'étranger de manière permanente ou temporaire.</p> |
| 5. Quelle est la raison principale d'immigration en Suisse ? | <p>Réponse b. L'emploi.</p> <p>Le deuxième motif d'immigration est le regroupement familial. Une très faible minorité de personnes arrive dans le cadre de l'asile.</p> |

Fiche 2 Enseignant-e

Réponses

10/11

Questions D – Discrimination raciale et droit

L'annexe 2 ainsi que le site <https://www.inforacisme.ch/fr> vous permettront de développer vos réponses.

- | | |
|---|--|
| 1. Est-ce que je peux prononcer des insultes racistes à mon voisin ? | <p>Réponse b. Non.</p> <p>L'article 261 bis alinéa 4 du Code pénal suisse interdit les injures racistes. Vous risquez une amende ou un emprisonnement.</p> |
| 2. Est-ce qu'un propriétaire de boîte de nuit peut exclure tous les ressortissant-e-s d'un pays ? | <p>Réponse b. Non.</p> <p>L'article 261 bis alinéa 5 du Code pénal suisse interdit d'exclure l'accès à des lieux publics, tels que bars, restaurants, pubs, etc. à certains groupes spécifiques pour des motifs d'appartenance nationale ou de statut juridique (p. ex. admission provisoire, réfugié reconnu). Seule une personne déterminée peut être interdite pour des motifs concrets de comportement (p. ex. personne alcoolisée).</p> |
| 3. En Suisse, la discrimination raciale est-elle punissable par la loi ? | <p>Réponse a. Oui.</p> <p>Le Code pénal suisse punit à l'article 261 bis six infractions de discrimination raciale :</p> <ul style="list-style-type: none"> > L'incitation publique à la haine ou à la discrimination raciale > La propagation d'une idéologie raciste > L'organisation d'actions de propagande > L'atteinte à la dignité humaine (p. ex. insultes) > La négation des crimes contre l'humanité > Le refus d'une prestation destinée à l'usage public (accès aux piscines, bars, etc.) pour des motifs liés à l'appartenance raciale, ethnique ou religieuse. |
| 4. Est-ce que tous les actes racistes sont punis par la loi ? | <p>Réponse b. Non.</p> <p>La loi définit quels actes de discrimination raciale sont punis par la loi. Selon le principe « sans loi, pas de peine », si un acte n'est pas inscrit dans le Code pénal, il ne peut être puni. Certains actes ne sont pas non plus punis faute de preuves. D'autres actes peuvent être perçus comme racistes par la société, mais sans qu'une punition soit prévue au niveau légal.</p> |
| 5. Ai-je le droit d'écarter une candidature pour un emploi à cause de la couleur de peau ? | <p>Réponse b. Non.</p> <p>L'article 328 du Code suisse des Obligations protège contre les atteintes à la personnalité du travailleur. Il interdit la discrimination à l'embauche fondée sur la couleur de peau, l'origine ou l'appartenance religieuse.</p> |

Fiche 2 Enseignant-e

Réponses

11/11

Questions E – Le racisme au quotidien

- | | |
|--|---|
| 1. Pour quelles raisons ai-je été ou pourrais-je être discriminé-e ?
Pour quelles raisons ai-je ou pourrais-je discriminer une autre personne ? | Mon sexe, mon orientation sexuelle, ma couleur de peau, mes idées politiques, un handicap, mon apparence physique, mon appartenance religieuse, mon milieu social, mon âge, mes habits, etc. |
| 2. Où puis-je m'adresser si je suis victime ou témoin de racisme ? | A mes parents, ami-e-s, professeur-e-s, médiateurs et médiatrices scolaires mais aussi au service de consultation et de prévention du racisme dans le canton de Fribourg « se respecter » : https://www.inforacisme.ch/fr |
| 3. A quoi peut ressembler le racisme ? | Toutes les réponses sont correctes en fonction de la situation.

Le racisme peut prendre la forme d'actes de discrimination et d'hostilité à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes.

> Cf. chapitre 2.2.3 |
| 4. Avec vos ami-e-s, à partir de quel moment des blagues sur certains groupes de personnes ne sont plus drôles, mais blessantes, voire racistes ? | L'humour ne peut pas être imposé. S'il renforce les rapports de domination existants, il est problématique. S'il permet à des groupes minorisés de s'émanciper ou de faire preuve d'autodérision, il peut être bénéfique. L'impact d'un groupe qui rit peut également être destructeur.

> Cf. chap. 2.4 |
| 5. Quelle est ma réaction lorsqu'une personne assise à côté de moi traite le chauffeur de bus de « sale étranger » ? | Réflexions des élèves sur des actions de courage civique.

> Cf. chap. 2.5 |

Fiche 3

Appartenances

30 min.

1/4

Liens au PER	<ul style="list-style-type: none"> > FG 35-32 – Vivre ensemble et exercice de la démocratie > CT – Collaboration
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves questionnent leurs appartenances visibles et invisibles, innées et acquises (donc mobiles). > Les élèves réfléchissent à la multiplicité des appartenances qui forment leur identité. > Les élèves sont conscients de l'unicité de leur identité. > Les élèves comprennent que la catégorisation sociale peut mener aux stéréotypes et à la discrimination.
Matériel et ressources	<ul style="list-style-type: none"> > Un grand espace dans lequel les élèves peuvent se mouvoir librement > Fiche « enseignant-e »
Etape 1 <i>Préparation</i>	<ul style="list-style-type: none"> > L'enseignant-e étudie sa fiche qui comprend des exemples d'appartenances, accompagnés d'une précision ou d'une réflexion qui peut être utilisée selon les besoins dans l'étape 5. > Les propositions d'appartenances ne sont pas exhaustives et peuvent être inventées ou supprimées.
Etape 2 5 min. <i>Consignes à l'attention des élèves</i>	<ul style="list-style-type: none"> > A chaque signal (frappe des mains), les élèves se regroupent selon le critère énoncé, leur « appartenance identifiée » (cf. fiche enseignant-e). > En cas de besoin, les élèves discutent entre eux des différents groupes à former. Chacun-e décide à quel groupe il/elle appartient. > Les groupes doivent être clairement séparés dans l'espace. Ils peuvent être numériquement homogènes ou très hétérogènes. Un groupe peut être constitué d'une seule personne.
Etape 3 5 min. <i>Introduction/ échauffement</i>	<ul style="list-style-type: none"> > L'enseignant-e demande aux élèves de marcher, de manière décontractée, en utilisant tout l'espace disponible et de saluer tou-te-s les camarades sur leur chemin (de la manière dont ils ou elles ont envie).

Fiche 3

Appartenances

30 min.

2/4

Etape 4

10 min.

Exercice

- › Les élèves marchent dans la salle.
- › Au signal, les élèves se regroupent selon le critère énoncé.
- › L'enseignant-e frappe dans les mains une deuxième fois et les élèves reprennent la marche dans la salle.
- › L'enseignant-e évoque une nouvelle appartenance au prochain signal et ainsi de suite.

Etape 5

10-20 min.

Discussion

- › Chacun-e reprend sa place.
- › L'enseignant-e anime la discussion en plénière :
 - Qu'avez-vous observé ? Quelles expériences avez-vous faites ?
 - Qu'est-ce qui était facile ? Difficile ?
 - Comment vous êtes-vous sentis lorsque vous vous êtes retrouvés dans un groupe minoritaire (ou même seul) et dans un groupe majoritaire ?
 - Dans quelle situation vous êtes-vous sentis particulièrement bien ? Forts ?
 - Dans quelle situation vous êtes-vous sentis particulièrement inconfortables ?
 - Est-ce que vous avez senti qu'il était très important pour vous d'appartenir à certaines catégories ? Ou au contraire, de ne pas vous retrouver dans d'autres ?
 - Avez-vous déjà vécu des situations de discrimination par rapport à votre appartenance à un groupe ?

Fiche 3 Enseignant-e

Liste des groupes d'appartenance

3/4

Exemples d'appartenances visibles et invisibles, acquises et innées, de la plus évidente à la plus ardue :

> **Couleur des yeux**

> **Couleur des cheveux**

> **Couleur de peau**

Elle questionne notre relation aux divers « groupes raciaux » construits socialement (cf. chapitre 2.2.2). Il nous paraît important de préciser ici que les couleurs de peau « blanche » et « noire » n'existent pas. Notre peau est colorée de diverses teintes de brun, jaune, rose, bleu et écru et nous représentons plutôt un dégradé de teintes que deux groupes opposés (« Blancs » versus « Noirs » ou encore « Blancs » versus « gens de couleur »). Les élèves peuvent décider de constituer divers groupes ou alors de former une ligne dégradée.

> **Langue maternelle**

Elle introduit les questions relatives aux origines, à la diversité et à la richesse qu'elle induit.

> **Nationalité**

Les élèves binationaux choisissent à quelle nationalité ils ou elles veulent s'apparenter ou forment leur propre groupe.

> **Origine des parents (si nécessaire, limiter à l'un des parents)**

> **Religion**

> **Loisir préféré**

Il permet de mettre en avant les affinités entre les élèves et de réfléchir au fait qu'il pourrait être l'élément fondamental dans la création de liens.

> **Identité de genre**

> **Orientation sexuelle**

Ces deux thèmes permettent de questionner les normes sociales que sont l'hétérosexualité et le système binaire homme-femme. Ils ouvrent la discussion autour de l'homosexualité, la bisexualité, les questions LGBTI* (personnes lesbiennes, gay, bisexuelles, trans, queer et intersexuées).

Fiche 3

Enseignant-e

4/4

> **Statut amoureux (célibataire/en couple)**

Ce critère est invisible et illustre la diversité des appartenances sociales.

> **Une appartenance commune à tou-te-s**

Les élèves cherchent ensemble une appartenance qu'ils ou elles ont en commun. Ainsi, ils ou elles créent un lien entre eux en percevant que, malgré leurs diverses appartenances, un point commun peut (presque) toujours être trouvé.

> **Une appartenance unique pour chaque élève**

Chacun-e trouve une appartenance à un groupe – un élément de son identité – qui le ou la rend unique.

Fiche 4

La vie n'est pas une loterie!

1/5

35-50 min.

Liens au PER	<ul style="list-style-type: none"> > FG 35-32 – Vivre ensemble et exercice de la démocratie > CT – Démarche réflexive
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves comprennent mieux le racisme en tant que système de pouvoir. > Les élèves expérimentent les lien entre privilèges et discrimination. > Les élèves prennent conscience de leurs propres avantages et privilèges, mais aussi d'éventuels « handicaps ». > Les élèves se rendent compte que souvent, quand une personne n'est pas concernée, elle tend à minimiser le mécanisme de discrimination.
Matériel et ressources	<ul style="list-style-type: none"> > Un grand espace dans lequel les élèves peuvent se mouvoir librement > Fiche « enseignant-e » > Fiche « élèves » > La vidéo «Life of Privilege Explained in a \$100 Race» sur youtube (4 min., version anglaise) : https://www.youtube.com/watch?v=4K5fbQ1-zp
Etape 1 <i>Préparation</i>	<ul style="list-style-type: none"> > L'enseignant-e visionne la vidéo pour avoir un exemple du procédé. > Il ou elle revoit la partie théorique sur le racisme et la discrimination raciale qui explique la notion de privilège (cf. chapitres 2.2 et 2.3).
Etape 2 5-10 min. <i>Introduction</i>	<ul style="list-style-type: none"> > L'enseignant-e introduit la notion de privilège. > L'enseignant-e donne un ou deux exemples (en tant qu'homme, on est généralement mieux payé qu'une femme. Avec un passeport suisse, on peut voyager dans tous les pays d'Europe sans visa, etc.). > L'enseignant-e distribue les rôles aux élèves. > Les élèves en prennent connaissance et se mettent dans la peau du personnage. > S'il n'y a pas assez de rôles pour tou-te-s, des élèves observent le jeu en silence et prennent note de leurs remarques ou questions.
Etape 3 10-20 min. <i>Exercice</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves se mettent en ligne. > L'enseignant-e énonce un privilège (cf. fiche enseignant-e). > Si l'élève pense que son personnage est concerné par ce privilège, il ou elle avance d'un pas. > Si son personnage n'est pas concerné, l'élève reste sur place. > Si l'élève ne sait pas, il ou elle reste sur place. > L'enseignant-e énonce un deuxième privilège et ainsi de suite. > A la fin de toute l'énumération, chacun-e observe où il ou elle se situe par rapport aux autres. > Chaque élève exprime son ressenti. <ul style="list-style-type: none"> • Qu'avez-vous observé ? • Quelles expériences avez-vous faites ? • Est-ce que cette place correspond à votre personnage ? • Comment se sent-on quand on est tout devant ou tout derrière ? > Chaque élève raconte rapidement son personnage. > Les élèves qui ont regardé la scène expriment leurs impressions.

Fiche 4

La vie n'est pas une loterie!

2/5

35-50 min.

Etape 4

20 min.

Discussion en plénière

- > L'enseignant-e peut approfondir l'expérience avec les élèves. Exemples de questions :
 - Est-ce que les élèves se sont identifiés à leur rôle ? En quoi ?
 - Est-ce que les élèves étaient contents d'avancer ? frustrés de rester sur place ?
 - Pourquoi est-ce que parfois l'élève ne savait pas s'il ou elle devait avancer ou pas ?
 - Quels sont les commentaires du public ? Quelle est leur vision de l'extérieur ?
 - Est-ce que tous les énoncés sont des privilèges ?
 - Est-ce que les élèves ont conscience que certains groupes ont des privilèges ?
 - Quelles peuvent être leurs répercussions dans la vie de tous les jours (p. ex. sur la recherche d'apprentissage, l'accès aux études supérieures ou un logement, la vie amoureuse) ? Ont-ils tous le même impact ?
 - Dans quelles situations les élèves ont-ils discriminé ou déjà fait l'expérience d'être privilégiés ou défavorisés ?
 - Les élèves ont-ils discriminé quelqu'un sans s'en rendre compte ? Si oui, comment ?

Fiche 4 Enseignant-e

Liste des privilèges

3/5

- > Je suis né-e en Suisse
- > Je suis un garçon
- > Mes deux parents ont un emploi
- > Ma famille n'a jamais vécu une situation de grand danger
- > Les pansements que j'achète sont proches de la couleur de ma peau
- > Mes parents sont hétérosexuels
- > Mon nom de famille a une connotation suisse
- > Mes parents sont toujours en couple
- > On me complimente souvent sur mon physique
- > Mes parents ont suffisamment d'argent pour partir en vacances où nous le souhaitons
- > Je ne souffre d'aucun handicap
- > Ma famille est chrétienne
- > Mes parents ont choisi leur lieu de vie
- > Je peux choisir librement mon futur métier
- > Mes parents ont une formation universitaire
- > Mes enseignant-e-s me trouvent intelligent-e

Les élèves du public ou l'enseignant-e peuvent proposer d'autres privilèges.

Fiche 4

Elèves

Différents rôles

4/5

Les rôles ont été inspirés des personnages du film, mais des éléments ont été librement inventés et développés pour les besoins de l'exercice.

Belen

Mes parents m'ont donné ce nom en souvenir de mes grands-parents espagnols. Toute ma famille vit en Gruyère depuis deux générations. Ma mère est graphiste et mon père éducateur dans un foyer pour ados. Cet été, je me réjouis d'aller faire du surf en Indonésie.



Fiona

Je suis arrivée en Suisse à l'âge d'un an. Mon père travaillait déjà sur un chantier. Je l'ai rejoint avec ma mère et ma grande sœur. Je suis amoureuse de Paul, mais il se sent toujours supérieur à moi. J'en ai marre de partir toutes les années en vacances au Portugal pour aller trouver ma grand-mère.

Lucas

Je suis petit et Noir. Mes camarades de classe disent qu'ils-elles ne me trouvent pas beau. Mon père vient de perdre son emploi et ma mère travaille comme infirmière. Leurs études au Rwanda n'ont jamais été reconnues en Suisse. Moi, j'aimerais aller à l'université, mais mon manque de confiance en moi me fait penser que je n'y arriverai pas.

Maëlle

Je suis fille unique. J'habite dans une ferme rénovée un peu paumée. Mes parents sont témoins de Jéhovah. Ma mère a une maladie rare. Elle est à l'AI. Mon père d'origine française a baissé son pourcentage de travail pour la soutenir. Je trouve la situation injuste. Je déteste les gens qui jugent sans comprendre. J'aimerais devenir avocate comme ma tante, mais mes parents n'ont pas les sous pour me payer de longues études.

Mehmet

Petit, j'ai quitté la Turquie avec mes parents. En tant que Kurdes, nous avons dû fuir notre pays. Après plusieurs années d'aide sociale, de stages et de petits boulots, mon père a ouvert un restaurant kurde. Ma mère l'aide et s'occupe de mes frères et sœurs.

Fiche 4

Elèves

Différents rôles

5/5

Océane

J'ai vécu à Genève. Après le divorce de mes parents, je suis venue m'installer à Bulle avec ma mère. Mon père est retourné à Paris car il ne trouvait plus de travail en Suisse. Je suis souvent triste. J'ai de la peine à me faire de nouveaux ami-e-s. J'aimerais vivre une histoire d'amour avec une fille.

Paul

Je me trouve beau, grand et intelligent. Je suis blond aux yeux bleus. J'ai de bonnes notes à l'école. J'habite dans une villa avec une piscine. Mon rêve est de devenir pilote de ligne.

Simon

Mon père travaille à l'ambassade d'Iran à Berne. Ma famille est musulmane. Ma mère est professeure de langues. Nous avons beaucoup voyagé et je parle aussi plusieurs langues.

Valérie

Je suis née en Suisse allemande et j'adore le français. J'ai déjà gagné des concours de bloggeuse. Mon père est professeur à l'université, mais il a des problèmes d'alcool. Saoul, il me fait peur. Ma mère est chimiste. Elle est souvent à l'étranger pour des congrès.

Fiche 5

Thermomètre de l'humour

1/2

25 min.

Liens au PER

- > CT – Démarche réflexive
- > FG 35-32 – Vivre ensemble et exercice de la démocratie
- > FG 32-38 – Santé et bien-être

Objectifs

- > Les élèves s'interrogent sur l'impact de leurs propos.
- > Les élèves prennent conscience des moteurs et des conséquences de l'humour en fonction du rapport entre émetteur et récepteur.
- > Les élèves travaillent sur le développement de leur opinion personnelle.

Matériel et ressources

- > Fiche « élèves »
- > Feuilles A4 numérotées de 1 à 10 (chiffres en grand)

Etape 1*Préparation*

- > L'enseignant-e numérote des feuilles A4 de 1 à 10.
- > L'enseignant-e les pose par terre de manière à former une échelle graduelle. Le 1 signifie « pas drôle du tout », le 10 « très drôle ».
- > L'enseignant-e explique aux élèves qu'il est indispensable de parler uniquement pour soi-même, selon sa propre opinion, sans se référer aux autres.

Etape 2

25 min.

Exercice

- > L'enseignant-e lit une carte.
- > Les élèves se déplacent et se positionnent le long de l'échelle graduelle selon leur appréciation.
- > L'enseignant-e donne la parole aux élèves pour qu'ils ou elles expriment leur opinion et explicitent leur choix.
- > L'enseignant-e propose aux élèves qui l'ont trouvée drôle de réfléchir à un contexte dans lequel elle ne serait pas drôle et inversement. Chacun-e réfléchit ainsi à l'impact de l'humour.

Fiche 5

Enseignant-e

Cartes de phrases «humoristiques»

2/2

Toi, t'es petit, Noir, pauvre, moche et tu pues, mais tu peux gagner le jackpot.

Mehmet, le terroriste qui va tou-te-s nous sauver !

T'es portugais et tu ne fais pas un apprentissage de maçon ? J'y crois pas !

L'argent, c'est la seule chose qui intéresse la Suisse. Trop riche, trop nul.

A Fribourg, y a que des vaches et des bouzeux.

Sais-tu qu'en Russie, Poutine gouverne ? Au Québec, on la mange, la poutine (en exagérant l'accent québécois)

T'es vraiment une schizo, toi !

T'as vu elle a un voile : Allaaaaah ! Allahou akbar !

Les élèves peuvent inventer d'autres phrases ou donner des exemples d'humour qu'ils ou elles utilisent en classe ou dans la cour de récréation.

Fiche 6

Théâtre forum – Change the flow
50-95 min.

1/6

Liens au PER	<ul style="list-style-type: none"> > CT – Communication > CT – Démarche réflexive > FG 32-38 – Santé et bien-être > FG 35-32 – Vivre ensemble et exercice de la démocratie > L1 34 – Production de l'oral
Méthode	<ul style="list-style-type: none"> > Le théâtre forum est une forme de théâtre qui invite chacun-e à devenir le propre acteur de son changement. Il propose aux individus qui font face à des situations de blocage ou d'oppression d'en prendre conscience, puis de s'émanciper. > Cette méthode fait partie du « Théâtre de l'Opprimé » qui a été développé dans les années 60 par Augusto Boal. Elle permet d'exercer la responsabilité civique des témoins, spectateurs ou spectatrices (cf. chapitre 2.5).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves modifient le cours des scènes extraites du film en proposant d'autres pistes d'action, un changement positif dans le cours de l'histoire. > Les élèves prennent conscience de l'impact de leurs propres postures et actes envers les autres dans une situation de conflit ou de discrimination raciale. > Les élèves découvrent et trouvent ensemble d'autres possibilités d'action en tant que victimes (« empowerment »). > Les élèves exercent le courage civique des témoins, spectateurs ou spectatrices.
Matériel et ressources	<ul style="list-style-type: none"> > Un grand espace dans lequel les élèves peuvent se mouvoir librement. > Fiche « élèves »
Etape 1 5 min. <i>Formation de groupes et introduction</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves forment des groupes de deux, quatre et huit élèves (possible d'adapter ce nombre, et par conséquent les différentes scènes au nombre de personnes d'un groupe). > L'enseignant-e attribue les différentes scènes. > L'enseignant-e explique le déroulement de l'exercice.
Etape 2 10 min. <i>Attribution des rôles et imitation de la scène (en groupe)</i>	<ul style="list-style-type: none"> > Les élèves prennent connaissance de la scène (un-e élève la lit à haute voix) et identifient la situation qui pose problème. > Chaque élève se met dans la peau d'un des personnages. > Chaque groupe joue une à deux fois la scène telle qu'elle a eu lieu dans le film.

Fiche 6

Théâtre forum – Change the flow
50-95 min.

2/6

Etape 3

5 min.

*Titre de la scène
et illustration
d'une image figée*

- > Chaque groupe cherche un titre à sa scène et l'illustre avec une image figée.
- > Cette étape supplémentaire aide le public à trouver le bon moment pour effectuer le changement des acteurs.

Etape 4

30-60 min.

*(selon le nombre de
groupes/scènes choisies/
jouées)
Théâtre forum*

- > Un premier groupe présente sa scène (titre et image figée), puis la joue devant le public.
- > L'enseignant-e invite le public à amener ses idées d'amélioration à la scène.
- > Chaque personne qui propose une autre solution est **invitée** à remplacer le personnage concerné afin de **vérifier** si l'idée fonctionne et si elle est plébiscitée par les autres (théâtre-forum).
- > Il est plus constructif de remplacer les « victimes » et les « témoins » dans la scène.
- > Après l'expérimentation de plusieurs options, l'enseignant-e décide de passer à la scène suivante.
- > Chaque groupe devrait au moins présenter sa scène avec le titre et l'image figée et la jouer une fois. En fonction du temps, il est possible de ne choisir qu'une partie des scènes pour le théâtre forum.
- > Il faut compter au moins quinze minutes par scène pour le théâtre forum.

Option*15 min. supplémentaires
A partir de leurs
propres expériences*

- > Au lieu de jouer des scènes du film, le même exercice peut se faire à partir d'expériences vécues par les élèves en lien avec le racisme ou la discrimination raciale en tant qu' « auteur-e », « victime » ou « témoin ».
- > Cette option permet aux « victimes » de découvrir de nouvelles postures et d'autres manières d'agir. Elle se prête particulièrement à des classes diversifiées.
- > Chacun-e essaie de remplir la fiche élève 6.2. Les groupes sont formés et les rôles partagés. Si un-e élève ne souhaite pas partager sa scène avec le groupe, il ou elle est bien sûr libre de ne pas le faire.

Fiche 6.1

Elèves

Scènes à travailler

3/6

Scène entre Paul et Lucas (*Le Regard de l'Autre*, 2018, scène 02) : deux personnes

Paul : Hé mec, regardez-les !

Lucas : Ouais

Paul : Regardez-les un peu, qu'est-ce qu'ils vont faire ? Qui va réussir ? Et ben tu sais quoi, en fait, la vie c'est une putain de loterie ! (...) moi, je suis beau, grand, intelligent, et en plus de ça, je pue pas de la gueule.

Lucas : Qu'est-ce que t'as de plus que moi déjà ?

Paul : C'est juste que toi t'es petit, noir, pauvre, moche et tu pues quoi !



Scène entre le groupe de copains face à Paul (*Le Regard de l'Autre*, 2018, scène 07) : quatre personnes

Mehmet : Tu veux dire que tu vau plus qu'un Noir, c'est ça, hein ?

Paul : Mais non, c'est pas ça ! c'est qu'un mec normal, il est blanc !

Lucas : Et pourquoi pas noir, hein ?

Paul : Je sais pas, c'est comme ça...

Lucas : Donc, il me reste plus qu'à me peindre en blanc ! – c'est ça ton délire ?

Paul – très embêté : Ouais, peut-être.

Mehmet : Ta gueule ! Et nous, on n'est ni noirs, ni blancs mec.

Simon : Tu nous mets dans quelle case ?

Paul : Je suis désolé mais on voit que vous êtes pas d'ici...

Mehmet : Ta gueule mec ! on est nés ici, on est suisses !

Scène entre groupe de jeunes qui mène à la rixe entre filles (*Le Regard de l'Autre*, 2018, scène 19B) : huit personnes

Mehmet : Moi je suis Kurde, j'ai rien à voir avec le terrorisme !
C'est comme si je traitais quelqu'un... voilà : Fiona de... Suisse allemande !

Valérie : Oh ! Tu fais gaffe ok, parce que moi je suis suisse allemande !

Mehmet, Simon et Lucas : Heil Hitler !

Valérie : Ça a rien à voir bouffon !

Maëlle : Si, c'est pareil, non ?!

Valérie : Mais pas du tout ! Les Allemands et les Suisses allemands,
c'est pas la même chose, c'étaient les Allemands qui étaient nazis !

Maëlle : En tout cas, c'étaient les ennemis des Français !

Fiche 6.1

Elèves

Scènes à travailler

4/6

Simon : On s'en fout des Français !

Maëlle : Je m'en fous pas, je suis française !

Simon : Ah ! t'es française ?

Mehmet : Hahaha ! En fait, elles sont ennemies ! Check !

Fiona : Hé attendez ! Moi, je suis portugaise, ok ? je suis amie, ennemie ?

Simon : Ah t'es portugaise ? Mais ça se voit pas...

Aparté

Maëlle : Ah ! c'est pour ça que Paul voulait pas d'elle ?

Helin : Pourquoi ?

Maëlle : Euh... parce qu'elle est étrangère !

Mehmet parle en faux suisse allemand – imitation : Chuchichäschтли mache !

Valérie : Ta gueule !

Océane : Ohoh c'est bon ; on a compris : on peut faire chier tout le monde avec ses origines pis avec la gueule qu'ils ont !

Valérie : Ouais ben n'empêche qu'il a vraiment une tête de terroriste !

Océane : Pis toi tu crois que t'as une tête de quoi ? De journaliste à deux balles pt'être ?

Valérie : Des menaces, très bien. Alors je vais dire qu'il est non violent et qu'il est l'ami des Schtroumpfs, et que toi t'es la Schtroumpfette, ça te va ?

Océane : Au pire, t'écris plus rien, tu fermes bien ta gueule !

Mehmet : Ouais, ça fera des vacances à tout le monde !

Tout le monde se met à réagir : propos contradictoires par rapport au blog et au sujet.

Valérie : Ah ben oui parce que tu ne respectes pas les femmes toi hein !

Maëlle : Et tu voudrais qu'elle mette un voile ?

Valérie : Sinon tu vas me lapider ?

Simon : Quoi ?

Valérie : Lancer des pierres jusqu'à ce que tu crèves ? je te jure, ils font ça c'est horrible.

Mehmet : Vous me dégoûtez tellement, tous !

Mehmet prend sa tête dans ses mains...

Fiche 6.1

Elèves

Scènes à travailler

5/6

Océane: Vous vous acharnez sur lui en le traitant de terroriste et c'est Paul le raciste ?

Lucas: C'est Paul le raciste ! Il m'a insulté parce que j'étais noir !

Océane: Et vous, vous insultez un Kurde en le traitant d'arabe terroriste, c'est vous les racistes !

Valérie: On l'a insulté parce qu'il a frappé Paul !

Océane: Mais si Paul il est raciste, pourquoi il aurait un pote noir ?
Pis en fait, Mehmet le terroriste il a frappé un Blanc, non ?
Donc en fait, c'est Mehmet le raciste ?

Scène du blog (*Le Regard de l'Autre*, 2018, scène 21) : deux personnes

Maëlle: T'as vu dans quel état elle était, elle avait les larmes aux yeux.

Valérie: Ouais j'ai vu, je disais ça comme ça, pour déconner ... mais attends, elle défend tout le monde, c'est n'importe quoi !

Maëlle: Non, elle s'est juste mise à la place des autres ...

Valérie: Elle est complètement débile ! Attends, demain, elle va nous expliquer que Hitler était dépressif, et que les pauvres terroristes vivent dans le désert, qu'ils doivent manger des insectes pourris et que c'est normal qu'ils agissent comme ça !

Maëlle: Mais non, elle est pas conne, elle est sensible.

Valérie: Ben c'est très bien, donc elle comprendra notre humour :
« Océane est une grande schizo, incapable de prendre parti, elle défend en même temps Paul le raciste et Mehmet le terroriste. Qu'elle aille se faire soigner, sinon elle va avoir des problèmes dans sa vie ».

Maëlle: Val, si tu publies ça, j'te jure que je me casse.

Valérie: Oh ! toi non plus tu sais pas quel choix faire maintenant ?

Maëlle: Efface !

Valérie appuie sur ENTER et publie donc le texte sur le blog.

Maëlle: T'es vraiment trop conne !

Fiche 6.2

Elèves

Mon expérience du racisme

6/6

Souviens-toi d'une situation dans laquelle tu as été victime, témoin ou auteur-e de racisme.

Essaie de répondre aux questions suivantes :

1. Que s'est-il passé? (en mots clés) _____

2. Quelles personnes étaient présentes? _____

3. Quelles personnes selon toi ont agi de manière raciste? _____

4. Qui a été victime? _____

5. Qu'est-ce que tu as dit dans cette situation? Qu'est-ce que tu as pensé? _____

6. Est-ce qu'une personne est intervenue? _____

7. Choisis une des personnes impliquées: qu'a-t-elle ressenti selon toi? _____

Fiche 7**Mes forces****1/3****30 min.****Liens PER**

- > FG 32-38 – Santé et bien-être
- > CT – Collaboration

Objectifs

- > Les élèves définissent leurs forces et leur potentiel pour arriver à devenir indépendants du regard des autres.
- > Les élèves échangent sur leurs forces respectives dans une logique d'« empowerment » (cf. chapitre 2.5).
- > Les élèves apprennent à les verbaliser et à valoriser leurs camarades.

Matériel

- > Fiche élèves

Etape 1

10 min.

Travail individuel

- > Chaque élève remplit la fiche.

Etape 2

20 min.

Echange à deux

- > Par groupe de deux, chacun-e présente à son ou sa camarade ses réponses et comment il ou elle souhaite les mettre en œuvre.
- > Ils ou elles parlent également de leurs rêves.
- > Chacun-e identifie deux forces de son ou sa partenaire qui n'ont pas été mentionnées.

Fiche 7

Elèves

2/3

1. Nomme deux activités que tu réalises avec aisance à l'école et en dehors.

2. Cite une activité qui te motive particulièrement et quelque chose que tu es fier ou fière de savoir faire.

3. Cite trois de tes qualités.

4. Cite une qualité ou un point fort que tes camarades apprécient particulièrement chez toi.

5. Cite une qualité ou un point fort que tu pourrais mettre au service de quelqu'un qui aurait besoin d'un coup de main.

6. Qu'aimerais-tu faire quand tu seras adulte?

Fiche 7

Elèves

3/3

7. Quelles sont les qualités ou les forces nécessaires pour atteindre cet objectif?

8. Cite deux qualités ou forces de ton ou ta camarade.

9. Auprès de qui irais-tu demander de l'aide si tu en avais besoin pour réaliser une activité? Pourquoi?

Lorsque tu as fini de répondre aux questions :

- > Présente à ton ou ta camarade tes qualités et tes forces.
- > Explique-lui comment tu les mets en œuvre dans ta vie quotidienne.
- > Parle-lui de tes rêves ou objectifs et comment les atteindre.
- > Cite-lui deux de ses qualités ou forces et explique-lui comment il les utilise.

Puis échangez les rôles.

4. Evaluation du dossier

Questions pour les élèves

1. Est-ce que le film « *Le Regard de l'Autre* » vous a plu ?

beaucoup moyennement pas du tout

Pourquoi ? _____

2. Qu'est-ce que le film et/ou les exercices réalisés en classe vous ont appris ? _____

3. Est-ce que le film et/ou les exercices vous ont permis d'être mieux équipés pour réagir dans une situation de discrimination raciale ou de racisme ?

tout à fait plus ou moins pas du tout

4. Avez-vous des suggestions d'amélioration des exercices ? _____

Questions pour les enseignant-e-s

1. Est-ce que vous trouvez le film *Le Regard de l'Autre* pertinent? très moyennement pas du tout

Pourquoi? _____

2. Est-ce que les thématiques choisies dans la partie théorique de ce dossier sont intéressantes?

très moyennement pas du tout

Pourquoi? _____

3. Est-ce que la partie théorique est claire? très moyennement pas du tout

Si moyennement ou pas du tout, pouvez-vous préciser les items peu clairs? _____

4. Est-ce que les éclairages théoriques vous ont apporté de nouvelles connaissances?

tout à fait moyennement pas du tout

Si tout à fait, lesquelles? _____

5. Comment s'est passé le travail avec les fiches pédagogiques?

très bien moyennement bien pas bien

Si moyennement ou pas bien, pourquoi à votre avis? _____

6. Avez-vous des suggestions d'améliorations? _____

Pour la partie théorique? _____

Pour les fiches pédagogiques? _____

7. Autres remarques: _____

Possibilité de remplir le questionnaire en ligne (<https://tinyurl.com/Eval-dossier-18-enseignant-e>) ou de l'envoyer en version papier à IMR, Grand-Rue 26, 1700 Fribourg.

5. Adresses et liens utiles

- Si vous sentez qu'un-e jeune a besoin d'un **soutien individuel** :

Adressez-vous à un-e intervenant-e dans la médiation ou le travail social au sein de votre établissement.

- Si vous avez des questions d'ordre **juridique ou social** en lien avec le racisme et la discrimination raciale :

Info-Racisme Fribourg
Service d'écoute et de conseil contre le racisme dans le canton de Fribourg
Pérolles 55
1700 Fribourg
T +41 26 425 81 56
inforacismefribourg@caritas.ch
<https://www.inforacisme.ch/fr>

- Si vous avez des questions en lien avec les **autres thématiques du film** et/ou en marge du dossier :

REPER Information & Projets
Rte du Jura 29
1700 Fribourg
T +41 26 322 40 00
projets@reper-fr.ch
<https://www.reper-fr.ch/fr/v/praevention.html>

- Si vous avez des questions par rapport au **contenu du dossier pédagogique** ou besoin d'un **soutien pour l'animation** :

Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR
Grand Rue 26
1700 Fribourg
T +41 26 305 14 85
integration@fr.ch
<https://www.fr.ch/imr>

- Si vous souhaitez **inviter le réalisateur du film** pour la projection, une discussion en plénière (cf. fiche 1) ou une animation théâtrale en classe :

Stéphane Boschung
Ch. du Forny 8
1637 Charmey
T +41 79 735 92 39
stephane@le-miroir.ch
www.ecoledetheatrelemiroir.com

- Si vous envisagez de réaliser un **projet** avec votre classe/école dans le domaine de la prévention du racisme :

Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme IMR
Grand Rue 26
1700 Fribourg
T +41 26 305 14 85
integration@fr.ch
<https://www.fr.ch/imr>
<https://www.education21.ch/fr/soutien-financier/prevention-du-racisme>

- Si vous **êtes à la recherche d'autres outils pédagogiques** (films, dossiers, etc.) dans le domaine de la prévention du racisme :

<https://education21.ch/fr/dossiers-thematiques/racisme>

- **Workshops et ateliers** sur le racisme et l'éducation antiraciste :
<https://mosaiik.ch/fr/cours/>
<https://nunyola.ch/antirassismus/anti-rassismus-workshop/>

6. Bibliographie

- Association Friedensdorf – Village de la paix (2014). Support de travail du module « Racisme et préjugés ». Projet « Jeunes pour la non-violence ». Broc: Village de la paix.
- Boschung S. (réalisateur) (2018). *Le Regard de l'Autre* [Film]. Bulle: Le miroir.

Education antiraciste et interculturelle

- Eckmann, M. (2016). Gemeinsam – Getrennt – Verknüpft? Bildung im Umgang mit Rassismus und Antisemitismus. *Tangram – Bulletin de la Commission Fédérale contre le racisme*, (37), 45-48.
- Eser Davolio, M. (2016). Fortschritte trotz fehlender Verbindlichkeit. Antirassistische Bildung noch nicht flächendeckend. *Tangram – Bulletin de la Commission Fédérale contre le racisme*, (37), 40-42.
- Hamburger, F. (2009). Abschied von der interkulturellen Pädagogik. Plädoyer für einen Wandel sozialpädagogischer Konzepte. Weinheim und München: Soziale Arbeit.

Racisme et discrimination raciale

- Beverly, D. T. (1999). *Why are all the black kids sitting together in the cafeteria?* New York: Basic Books.
- Eckmann, M., Salberg A-C., Bolzman C. & Grünberg K. (2002). Les multiples visages du racisme. In M. Eser Davolio & M. Eckmann, (Eds.), *Pédagogie de l'antiracisme: Aspects théoriques et supports pratiques* (pp. 43-52). Genève: ies Loisirs et Pédagogie.
- Eckmann, M., Sebeledi, D., Bouhadouza Von Lanthen, V. & Wicht, L. (2009). *L'incident raciste au quotidien*. Genève: ies.
- Frederikson, G. (2002). *Racism: A short story*. Princeton: Princeton University Press.
- Martiniello, M. (2019). Racismes contemporains. Les promesses de la jeunesse et un retour des mouvements civiques pour gagner le combat. *Tangram – Bulletin de la Commission Fédérale contre le racisme*, (42), 98-101.
- Service de lutte contre le racisme SLR (2022): Racisme structurel en Suisse. Synthèse de l'état des lieux. Récupéré de: <https://www.edi.admin.ch/edi/fr/home/fachstellen/frb/commandes-et-publications/KurzfassungStudieStrukturellerRassismus.html>
- Tehindrazanarivelo, D. L. (2009) *Le racisme à l'égard des migrants en Europe*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Wieviorka, M. (1998). *Le racisme, une introduction*. Paris: La Découverte.

Stéréotypes et préjugés

—

- Eckmann, M. (2004). Identité en conflit, dialogue des mémoires. Enjeux identitaires dans les rencontres intergroupes. Genève: ies.
- Hofmann, M. (2018). Psychotherapie in Neumünster. Récupéré de <http://www.psychotherapie-neumuenster.de/konflikte>
- Licata, L. (2007). La théorie de l'identité sociale et la théorie de l'auto-catégorisation : le Soi, le groupe et le changement social. Revue électronique de Psychologie Sociale, (1), 19-33. Récupéré de <https://psychologiescientifique.org/ressources/pedagogie/revue-electronique-de-psychologie-sociale>
- Tajfel, H. & Turner, J.C. (1979). An integrative theory of intergroup conflict. In S. Worchel & W. Austin (Eds), The social psychology of intergroup relations (pp. 33-48). Monterey: Brooks/Cole.

Humour et racisme

—

- Jashari, S. (2014). Humor muss man ernst nehmen. Shpresa Jashari im Gespräch mit Urs Güney. Tangram – Bulletin de la Commission Fédérale contre le racisme, (34), 44-47.
- Sauteraud, A-M. (2015). Racisme et humour. LEGICOM, 1(54), 39-43. Doi: 10.3917/legi.054.0039. <https://www.cairn.info/revue-legicom-2015-1-page-39.htm>

«Empowerment» et courage civique

—

- Hofmann, M. (2018). Psychotherapie in Neumünster. Récupéré de <http://www.psychotherapie-neumuenster.de/konflikte/>
- Peugeot, V. (2015). Brève histoire de l'empowerment : à la reconquête du sens politique. Récupéré de <https://www.internetactu.net/2015/11/13/breve-histoire-de-lempowerment-a-la-reconquete-du-sens-politique/>
- REPER. (2017). ACTE: Dossier pédagogique « Harcèlement » (4^e éd., pp. 13-16). Fribourg: REPER.
- Wienecke, V. (2014). Interposez-vous! Pourquoi le courage civique est si important pour notre société. Prévention suisse de la criminalité (1^{re} éd.). Récupéré de <https://www.skppsc.ch/fr/telechargement/interposez-vous/>

Annexe : cadre légal

La Suisse n'a pas de loi qui régleme la problématique de la discrimination de manière globale, contrairement à l'Union européenne. Elle possède cependant des dispositions juridiques relevant du droit constitutionnel, du droit pénal et du droit privé qui permettent de régler certaines situations de discrimination.

La nouvelle Constitution fédérale est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2000. Elle fixe les principes étatiques et garantit une série de droits fondamentaux individuels vis-à-vis de l'Etat et de ses représentant-e-s. Le principe d'égalité de traitement et d'interdiction de la discrimination est fixé à l'article 8 de ladite convention.

La Constitution du canton de Fribourg prévoit le principe de non-discrimination à son article 9 qui stipule : « Tous les êtres humains sont égaux devant la loi. Personne ne doit subir de discrimination. »

Au niveau pénal, le droit punit les actes jugés inadmissibles dans une société. Toutefois, selon le principe « sans loi, pas de peine », seuls les actes de discrimination raciale expressément inscrits dans le Code pénal sont punissables (amende ou privation de liberté). La norme pénale contre la discrimination raciale (article 261bis) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1995 après avoir été adoptée en votation populaire le 25 septembre 1994.

L'article 261 bis du Code pénal suisse définit le cadre suivant :

Est considéré comme pratiquant une forme de « discrimination raciale »

1. Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse
2. Celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion
3. Celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part
4. Celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité
5. Celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire.

La Suisse a ratifié la Convention Internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (ONU, 1965) en décembre 1994. Elle a adhéré à la Convention cadre pour la protection des minorités nationales du Conseil de l'Europe en 1998. La protection porte non seulement sur les minorités linguistiques traditionnelles, mais aussi

sur la communauté juive et les « gens du voyage ». La Suisse a reconnu le yéniche comme langue « non liée à un territoire » dans le contexte de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires. Retrouvez tout le cadre légal et la jurisprudence actuelle (décisions des tribunaux suisses) résumée sur <https://www.inforacisme.ch/fr>

Accès au film « Le Regard de l'Autre »

› Lien : <https://vimeo.com/224621836>

Mot de passe : COMI_2017\$

Langues : version originale en français (VOF) avec possibilité d'afficher des sous-titres en allemand (cliquer sur « cc » en bas à droite du volume, cocher « Deutsch »)

**Bureau de l'intégration des migrant-e-s
et de la prévention du racisme IMR**

Grand-Rue 26
1700 Fribourg
T: 026 305 14 85
integration@fr.ch

www.fr.ch/imr